

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Faculté des Lettres et Langues

Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

Option : Sciences du langage

Titre

**La distanciation dans le discours journalistique
la passivation linguistique comme marque d'effacement
énonciatif**

dans Le Quotidien d'Oran et Liberté



Présenté et soutenu publiquement par

Moufida ZEGGOUNI

Directeur de mémoire

Dr. Mohammed DRIDI

Jury

Salih KHENNOUR	Pr. Université Kasdi Merbah Ouargla	Président
Mohammed DRIDI	MCA. Université Kasdi Merbah Ouargla	Rapporteur
Asma AMARNI	MCA. Université Kasdi Merbah Ouargla	Examineur

Année universitaire : 2019-2020

**La distanciation dans le discours
journalistique**

**La passivation linguistique comme marque d'effacement
énonciatif**

Dans *Le Quotidien d'Oran et Liberté*

Mémoire présenté et soutenu publiquement par
Moufida ZEGGOUNI

Dédicace

À monsieur EL HARIRI Moustafa

Remerciements

Au terme de la rédaction de ce mémoire, je tiens d'emblée remercier énormément mon directeur de recherche monsieur DRIDI Mohammed de m'avoir proposé le sujet de mon mémoire et d'avoir accepté de diriger ce travail.

Mes remerciements s'adressent également pour les deux que je les considère comme murs porteur de notre université : monsieur le professeur KHENNOUR Salih et le professeur DAHOU Foudil pour leurs efforts pour ma petite personne, leurs accompagnements, leurs assistances au niveau du FEU (le Français des Ecrits Universitaires). Merci ne suffit pas pour leurs efforts vraiment, je dis simplement que Dieu vous bénisse ! J'exprime mes remerciements à tous les enseignants qui m'ont enseigné tout au long de mon parcours universitaire.

Aussi je dois une fière chandelle à monsieur " EL HARIRI Moustafa" toi qui tu étais toujours intéressé à ma recherche, à toi qui m'as soutenu jusqu'à le dernier mot dans mon manuscrit. Merci infiniment pour tes prières que le Tout Puissant te bénisse infiniment !

Merci aussi à mes chers parents.

Moufida.

Abréviations

Aux : auxiliaire

CDA : complément d'agent

COD : complément d'objet direct

COI : Complément d'objet indirect

Inf : infinitif

N : nom

PI: passif impersonnel

PP: participe passé

EE : effacement énonciatif

MEG : Mise entre guillemets

Table des matières

<i>Dédicace</i>	I
<i>Remerciements</i>	II
<i>Abréviations</i>	III
<i>Introduction</i>	1
Chapitre I: Le cadrage méthodologique et détermination de sujet	4
1. Problématique.....	6
2. Questions de recherche.....	6
3. Hypothèses de recherche.....	7
4. Objectifs de recherche.....	7
5. Motivations	8
6. Délimitation de l'objet d'étude.....	8
7. Présentation des deux quotidiens.....	9
Chapitre II: L'analyse syntaxique de la passivation	10
1. La passivation linguistique et ses types dans le français.....	11
1.1. Le passif comme voix verbale ou de phrase	16
1.1.1. Formes syntaxiques de l'actif et du passif.....	18
1.1.1.1. Le complément d'agent.....	20
1.1.1.2. Les phrases passives sans complément d'agent.....	20
2. Moyens linguistiques de la passivation.....	22
2.1. Auxiliaire et participe passé.....	22

2.1.1 Auxiliaire.....	22
2.1.1.1 Auxiliaire être dans le passif.....	24
2.1.1.2 Auxiliaire avoir dans l'actif.....	26
2.1.2 Participe passé.....	27
2.1.2.1 Participe passé avec ou sans le verbe.....	29
3. Le réfléchi.....	30
4. Les verbes réfléchis et pronominaux.....	31
5. Le causatif, SE FAIRE+ l'infinitif.....	33
Chapitre III: Autour du discours journalistique.....	34
1. La notion de discours.....	35
1.1. Discours et énoncé.....	36
1.2. Discours et texte.....	36
2. Le discours journalistique.....	37
2.1. Les caractéristiques de discours journalistique.....	37
2.2. Le contrat de communication médiatique.....	39
Chapitre IV: A la recherche de la distanciation.....	40
1. L'effacement énonciatif.....	41
1.1. Les énoncés non embrayés	42
1.2. La polyphonie discursive.....	44
1.3. L'ironie comme forme d'effacement.....	46
1.4. Les guillemets d'effacement.....	48
1.5. Le pronom indéfini "on" entre subjectivité et effacement.....	49
<i>Conclusion</i>	51
<i>Références bibliographiques</i>	55

<i>Liste des figures</i>	62
<i>Annexes</i>	64
<i>Résumé</i>	83

Introduction

A l'heure actuelle, toute pratique communicationnelle est en cours de révision. Ce processus provient d'une crise de l'information appelée déclin de l'information universelle selon Wolton, (1997). Ces changements ont atteint tous les domaines, parmi lesquels celui du journalisme.

Dans cette perspective, ce mémoire de master se veut une analyse discursive des textes journalistiques. Nous allons nous intéresser notamment au lien qui s'établit entre la passivation linguistique et la distanciation dans le discours journalistique et l'effet d'utilisation de cette structure syntaxique de la part du journaliste dans son discours.

Une caractéristique observable dominante dans le discours journalistique consiste à livrer l'information à un grand public qui le diverge des autres types de discours. Cette dimension fondatrice assigne une identité discursive à ce type d'écriture qui devient un discours à visée objective.

Ainsi, la notion d'effacement ou d'objectivité est une notion très répandue dans l'analyse de discours plus précisément dans le discours journalistique. Tout simplement un discours majoritairement informatif, centré sur l'information que sur la relation avec le public où son énonciateur est soucieux de garder sa tâche d'informer et non pas d'exprimer son avis et ses jugements. Pour ces raisons, Charaudeau a proposé parler du contrat médiatique.

À ce propos, Charaudeau (2006, p. 4) affirme que : « *le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen* ».

De ce fait, nous sommes intéressée à l'analyse de différents textes journalistiques extraits des deux quotidiens nationaux d'expression française : *Liberté* et *Le Quotidien d'Oran*. Notre Choix s'étale sur une période allant d'octobre 2019 jusqu'à décembre 2019.

En somme, notre objectif consiste à repérer l'enjeu énonciatif qui sous-tend l'emploi de la passivation en langue française dans le discours journalistique. De plus, nous prétendons que l'utilisation de cette structure syntaxique renvoie surtout à l'effacement de l'énonciateur dans son discours.

Pour réaliser cette recherche ; le présent mémoire sera réparti en quatre chapitres :

- Le premier chapitre sera intitulé *le cadrage méthodologique et détermination de sujet*, dans lequel, nous commencerons par un premier point qui nous permet de délimiter certains éléments constitutifs méthodologiques.
- Un deuxième chapitre réservé au cadre syntaxique, portera comme intitulé *l'analyse syntaxique de la passivation*, dans lequel nous expliquons ce phénomène grammaticalement et montrer comment celui-ci se forme dans les trois catégories distinctes.
- A son tour, le troisième chapitre s'intitule *Autour du discours journalistique* abordera la notion de discours, dans lequel nous présenterons quelques notions fondamentales relevant de discours et ses genres.
- Quant au quatrième chapitre, il sera consacré *A la recherche de la distanciation*, tout en nous appuyant sur les travaux de MAINGUENEAU, où nous efforcerons de dégager toutes traces d'effacement ou engagement qui montrent l'absence ou la présence du journaliste dans son discours à travers les éléments suivants : les énoncés non embrayés, la polyphonie, etc.

Enfin, nous clôturons la présente recherche par une conclusion qui synthétisera notre travail. A l'issue de cette étude, nous proposerons d'autres perspectives à développer et qui peuvent constituer d'éventuelles problématiques de recherche.

Chapitre I

Le Cadrage méthodologique et détermination de sujet

Chapitre I : Le cadrage méthodologique et détermination de sujet

Dans ce chapitre, nous évoquerons quelques éléments constitutifs qui font l'objet de notre chapitre méthodologique. Parmi lesquels nous citerons les suivants : la problématique, les questions de recherches, les hypothèses de recherche ainsi que les objectifs et les motivations, la délimitation de notre objet d'étude. L'objectif de ce chapitre introductif consiste à atteindre une présentation proprement méthodologique de notre mémoire.

1. PROBLEMATIQUE

Faire de l'analyse de discours, il s'agit de chercher toute trace qui dénote la présence de *je* mais aussi le non-*je* dans les énoncés posés par leur énonciateur. En effet, dans tout type de discours, on trouve des marques révélatrices de la présence ou de l'absence de scripteur. En d'autres termes, la subjectivité et l'objectivité, ces deux notions jouent un rôle important voire central dans l'analyse du discours.

L'objectivité ou l'effacement journalistique, depuis longtemps, ce terme a dominé le domaine de journalisme et du discours journalistique et demeure encore jusqu'à maintenant. Car, il est représenté comme la notion fondamentale de ce type de discours. Le discours journalistique qui prend l'information comme principe crucial, c'est-à-dire un discours centré sur l'information d'un côté et sur la relation avec le public. Un discours qui consiste à livrer et rapporter des événements sans porter aucun jugement de valeur en vue de présenter la réalité.

Depuis longtemps, la notion d'objectivité a suscité l'intérêt des chercheurs plus particulièrement dans le discours journalistique. Celui-ci, nous amène à poser certaines questions qui nous paraissent légitimes, concernant l'objectivité qui se cache derrière la présence de passif existant dans la presse écrite. Nous formulerons ici celles qui structurent notre travail de recherche.

Lorsque le journaliste s'exprime à travers son discours, Il tend à être objectif c'est-à-dire s'effacer, tout en évitant de laisser des traces qui peuvent être révélatrices de sa présence, autrement dit, de sa subjectivité.

2. QUESTIONS DE RECHERCHE

En nous appuyant sur ce constat, nous posons les questions suivantes :

Quels sont les enjeux énonciatifs qui sous-tendent le choix de cette forme syntaxique « passif » ?

□ Comment l'objectivité se manifeste-t-elle dans les différents rubriques de discours des journaux et en particulier dans notre corpus composé des articles de *Liberté* et *Le Quotidien d'Oran* ?

3. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Pour répondre aux interrogations soulevées et formulées sous forme de questions de recherche constituant le puzzle de notre analyse et afin d'aboutir à des réponses ; nous avons proposé les hypothèses suivantes :

- Le passif présente, un procédé syntaxique, parmi d'autres procédés énonciatifs qui tend à diminuer la subjectivité de l'énonciateur.

- L'objectivité dans un discours journalistique est toujours présente, car l'émetteur-journaliste en traçant ses mots, il laisse une certaine distanciation par rapport à son destinataire et un effacement envers l'information partagée.

4. OBJECTIFS DE RECHERCHE

La présente recherche à l'ambition :

- De repérer l'enjeu énonciatif qui sous-tend le choix de ce procédé syntaxique qui est le passif dans les textes journalistiques.

- De voir comment l'objectivité ou l'effacement du journaliste se manifeste dans son discours et par quel moyen langagier se base-t-il ?

- Notre objectif aussi, consiste à proposer parmi ces stratégies de rhétorique journalistique une piste d'usage de ce procédé syntaxique qui est celui du passif dans les écrits à caractère informatif.

5. MOTIVATIONS

Nous avons choisi de mener cette étude pour les raisons suivantes :

D'une part, une rareté des travaux réalisés sur cette thématique, nous a poussées de réaliser cette étude sur les écrits journalistiques. C'est parce que les écrits journalistiques présentent un support linguistique très riche, grâce aux normes rédactionnelles qui les caractérisent. Ainsi que comprendre les enjeux et le fonctionnement langagier du discours journalistique reste nécessaire pour nous.

Notre étude se propose comme un sujet qui s'inscrit dans le champ des travaux linguistiques et demeure un sujet d'actualité intéressant méritant d'être réalisé.

D'autre part, ce travail s'offre pour nous en tant que chercheur débutant d'exercer certaines notions disciplinaires, ainsi de montrer la variété et la diversité de ce type discursif.

6. DÉLIMITATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

Notre recherche traite de l'emploi de la passivation dans le discours journalistique précisément dans les deux quotidiens d'expression française *Le Quotidien d'Oran* et *Liberté*. Afin de réaliser notre objectif, nous allons relever tout enjeu énonciatif derrière cet emploi de la passivité dans les différents articles de discours journalistiques.

Pour ce faire, il nous est préférable de constituer un corpus formé de trentaine cinq énoncés extraits de ces deux journaux. Donc, nous avons choisi d'effectuer notre analyse dans ce mémoire, sur un corpus journalistique varié. C'est pour cette raison, nous avons sélectionné nos exemples dans deux journaux algériens nationaux de l'année 2019, durant une période de trois mois (octobre, novembre, décembre), les deux quotidiens nationaux, *Liberté* et *Le Quotidien d'Oran*. Nous avons trié seulement les articles qui contiennent les constructions passives dans différentes rubriques.

7. PRESENTATION DES DEUX QUOTIDIENS

Le *Liberté* et le *Quotidien d'Oran* sont deux journaux algériens généralistes indépendants d'expression française. Ils ont une grande réputation sur le territoire national et voire même, dans la scène médiatique algérienne grâce au pourcentage de leur tirage et le nombre de lectorat. Pour le *Quotidien d'Oran*, il paraît dans les dernières années, 2010,2011 comme le premier quotidien francophone du pays dont le nombre de tirage 155 364 exemplaires et en plus en 2007, il était classé en deuxième position des quotidiens les plus lus dans la région de l'ouest de l'Algérie. Quant au *Liberté*, elle affiche un nombre de tirage 114 500 exemplaires en 2006, et selon un sondage qui a été réalisé en 2007 (Sondage IMMAR juillet 2007 [archive]). Il a classé le quotidien de *Liberté* en tête des quotidiens les plus lus de la région du centre pays.

Chapitre II

L'analyse syntaxique de la passivation

1. LA PASSIVATION LINGUISTIQUE ET SES TYPRES DANS LE FRANÇAIS

A partir de l'éclairage précédant, nous prolongerons notre présentation dans ce chapitre tout en suivant le même cheminement afin de donner une image à cette passivation syntaxique. Pour ce faire, nous alternerons entre l'exposer du cadre théorique et l'analyse pratique car nous jugeons cette méthode pertinente pour ce genre de thématique.

La passivation, est un phénomène linguistique notamment grammatical. Elle se présente comme une structure grammaticale avancée, qui se matérialise à travers trois façons distinctes dans la langue française à savoir : selon (Gaatone, 1998) le passif dit traditionnel ou canonique avec sa forme auxiliaire +participe passé, le réfléchi et enfin le causatif avec la structure se faire +infinitif (Abeillé, Godard& Miller, 1995).

- Le passif canonique : [Ce vendredi 37 a été aussi marqué par une importante mobilisation policière.]
- Le réfléchi : [le véhicule s'est retrouvé embourbé sur une route sablonneuse et soudain des personnes non identifiées ont commencé à tirer sur nous.]
- Le causatif : [la différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test (...).]

Durant notre analyse nous avons recensé le nombre d'apparition des différents types de passivation dans notre corpus. Ces données se trouve concrétiser par ce diagramme

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

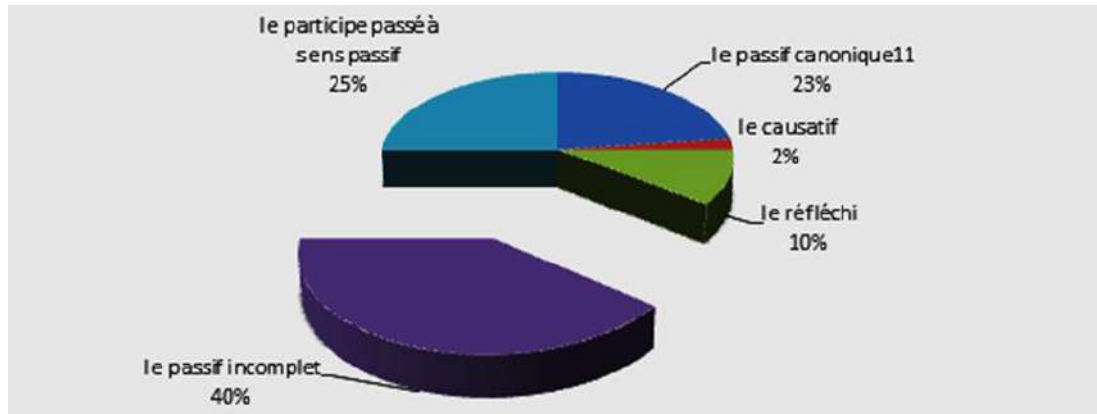


Figure 1 : le nombre d'occurrence de type de passif dans le corpus.

Présentation des résultats :

A partir de ces données, il est à remarquer que le passif canonique correspond à un pourcentage de 23% avec 11 phrases passives dit passif canonique (ou périphras-tique) présentes dans nos phrases, par contre, 10% pour le réfléchi avec cinq phrases et 2% pour le causatif avec une seule phrase. Aussi, il est à montrer que, nous avons trouvé dans nos exemples d'autres structures passives secondaires: un passif dépourvu de complément d'agent dit passif incomplet avec une forte dominance et enfin les participes passés étant des formes adjectivales à sens passif pour un pourcentage 25%.

Commentaire :

Les résultats obtenus indiquent que le journaliste a préféré employer des phrases ou des constructions phrastiques dépourvues de son complément d'agent en vue de ne pas dévoiler le référent de sujet actif ou le responsable du procès dicté par la phrase.

Avec cette forme de construction syntaxique, on peut présenter une information mais en transformant les thèmes d'énonciation c'est-à-dire la position de sujet et son complément d'objet. Dans le but d'en éviter et délimiter son rôle syntaxique dans la phrase.

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Selon Petiot (2000, p. 85), le passif se définit anciennement comme l'une des voix verbales : active, pronominale, impersonnelle, qui se résulte de la combinaison de l'auxiliaire être +participe passé aux formes actives pour aboutir à des phrases passives.

1. [Aussi, les détenus d'opinion et activistes du hirak emprisonnés n'ont pas été oubliés et l'exigence de leur libération a été réitérée par les marcheurs qui ont requis parallèlement l'indépendance de la justice et la liberté d'expression.]

2. [[...] les algériens étaient animés par une ferme volonté de se réapproprier le 1er novembre.]

Ces deux exemples de notre corpus montrent bien que cette caractéristique résultante de la transformation de l'actif au passif dans laquelle est combinée avec le verbe actif, être suivi de pp afin de construire cette base passive.

Pour sa part, Gardes-tamine (1986, p. 44-47) lie la définition du passif par rapport à l'actif, comme une transformation de la façon suivante :

N1 (est +a été) Participe passé (par+de+dans) N0Ω, attachée à la forme :

N0 V N1 Ω, dont N1est un complément direct dans la forme active et le verbe se modifie à travers l'ajout du participe précédé de l'auxiliaire être, où le participe passé se comporte comme un adjectif. C'est-à-dire il s'accorde en nombre et en genre avec le sujet.

3-[Cinquante-et-une personne ont été arrêtées en catalogne après les violences dans la nuit de mardi.]

Grevisse (1969, p. 139) dit que « *la voix passive c'est une forme que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action* ». Il continue à expliquer que la voix passive se fait par un retournement de l'ordre des actants, sujet, objet actif qui deviennent respectivement complément d'agent (CDA) et sujet passif. D'après cette explication distinctive du passif/actif qui a été avancée par Grevisse pour caractériser le

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

passif par sa forme morphologique qui se marque par la présence du verbe être et son sens dont le sujet subit l'action, par contraste dans l'actif il l'exécute. L'exemple qui suit montre ce que nous étions en train d'expliquer là-dessus :

- [Cinquante-et-une personne ont été arrêtées en Catalogne après les violences dans la nuit de mardi.]

Pour avoir une équivalence entre le passif et l'actif lors de cette transformation, nous allons suggérer, ici, un sujet bien déterminé qui est « la police ». Durant cette transformation, nous désignerons que la valeur linguistique de cette phrase sera affectée parce que ce n'est pas important de signaler ce sujet qui est assez clair et peut être compris de la situation de discours.

3.1 – [La police a arrêté cinquante-et-une personne en Catalogne après les violences dans la nuit de mardi.]

Par opposition à la construction dite causative passivable ou passif causatif. Elle admet une structure syntaxique introduite par la forme : faire/laisser+infinitif du verbe, dans laquelle le sujet comporte comme une cause ou agent du procès introduit par la structure infinitif. Autrement dit, c'est le déclencheur de l'action faite par un autre (Riegel, Pellat& Rioul, 2006).

4- [la différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test, loin d'être un amical pour les coéquipiers de Sofiane Feghouli, qui se sont donnés à fond jusqu'au bout face à équipe de renommée mondiale, dirigée par le technicien portugais Carlos Queiroz.]

Nous transformons la phrase(4) du passif causatif à l'actif, cette distinction se remarquera dans la phrase (4.1) :

4.1- [Belmadi n'a pas senti la différence du niveau lors de ce test, qui loin d'être un amical pour les coéquipiers de Sofiane Feghouli, qui se sont donnés à fond jusqu'au bout face à équipe de renommée mondiale.]

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Nous constatons que l'exemple(4) est dépourvu du sujet passif qui est Belmadi ou autrement dit il est implicite, on peut le deviner à travers le contexte.

Aussi, parmi les constructions causatives qui partagent cette propriété comme faire+infinitif. On peut trouver le causatif exprimé à l'aide du verbe se laisser+inf.

Le français dispose aussi autres formes d'exprimer la passivation, en particulier l'emploi de ce que nous appelons le réfléchi et un passif dit impersonnel (noté PI)¹. Le réfléchi qui était appréhendé traditionnellement comme « pronominal », il se caractérise par l'utilisation du verbe accompagné d'un pronom réfléchi (se) dit forme verbale pronominale (ou réflexif).

Le refus d'une seule morphologie constructive du passif pour des raisons communicatives, déclarent Riegel et al (ibid. p. 442), comme ceci :

« Le refus d'une conception strictement morphologique du passif au profit d'une définition canonique associant le schéma syntaxique prototypique, les propriétés interprétatives et les usages communicatifs permet d'étendre cette notion à d'autres constructions phrastiques qui partagent un ou plusieurs de ces traits définitoires. ».

De sa part Grevisse qualifie la construction pronominale ainsi *«lorsque l'action qu'il exprime retourne sur le sujet, se réfléchit sur lui »* (Grevisse, 1959, cité par Touratier, 1996, p. 196). Dans la construction réfléchie le sujet n'est pas absent. Il est présent dans la phrase mais il n'exécute aucune action, il la subit seulement. Donc, on utilise les formes pronominales qui sont capables de présenter un sens passif sans indiquer l'agent dans cette construction passive, le sujet est l'objet de l'actif, comme vient l'exemple suivant de montrer :

5- [Un homme de 45 ans, a trouvé la mort jeudi happé par une vague, alors qu'il se trouvait sur les rochers de la plage (...). L'alerte a été donnée par son ami.]

Dans la transformation à l'actif, la phrase devient comme la phrase suivante :

¹ Nous préférons, pour des raisons méthodiques d'organisation, de ne pas nous étaler sur la forme dit passif impersonnel

5.1- [Un homme de 45 ans a trouvé la mort jeudi happé par une vague, alors que son ami le trouvait sur les rochers de la plage.]

En fait, quoiqu'importe l'aspect de passivation utilisé, et avec les différences qui se trouvent entre ces trois constructions syntaxiques qui se voient dans le passage de la voix active au passive. Le passif dans le français suscite jusqu'à aujourd'hui peu à peu des interrogations formées autour : est-ce le passif relève de la morphologie verbale ou de phrase.

1.1. LE PASSIF COMME VOIX VERBALE OU DE PHRASE

Les deux caractéristiques juxtaposées ont constitué l'intérêt de plusieurs études réunies sous cet aspect de passif, hésitent le considérer comme une voix qui caractérise la catégorie verbale ou une structure de phrase. Mais avant de nous pencher sur cet élément, et afin d'éviter toute confusion terminologique, nous effectuerons une distinction minimale entre voix et diathèse, qui est une notion récente plus que celle de voix.

D'après Riegel et al, soutiennent que la voix (ou diathèse) « *se définit suivant la façon dont le verbe distribue les rôles sémantiques de ses actants.* » (Riegel et al, 2006, p. 245). C'est-à-dire, on appelle une voix les formes que prend le verbe pour exprimer les différentes rapports ou relations qu'établit le verbe avec le sujet ou l'agent et l'objet (le sujet et l'objet dans l'actif permutent respectivement au complément d'agent et sujet passif). En revanche, le terme diathèse est considéré comme étant synonyme de voix selon le linguiste anglais J.Lyons.

Mais pour Touratier, estime qu'on utilise souvent le mot diathèse pour indiquer la valeur sémantique de la voix, par contre la voix c'est la constituante morphologique, à savoir la voix passive sur le plan morphologique se réalise par l'auxiliaire être suivi du participe passé du verbe. En somme, ces deux notions ont été considérées par certains comme synonymes, qui doivent être distinguées et en même temps envisagées comme complémentaires.

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Le passif, reste appréhender par la grammaire standard et selon une approche morphologique ancienne, comme une propriété verbale; car, cette approche pose le verbe comme le pivot de la phrase. Par surcroît, la voix passive se construit par les formes composées combinées aux formes actives de base à l'aide de l'auxiliaire être +pp et des formes surcomposées, c'est-à-dire une suite d'auxiliaire (auxiliaire avoir +auxiliaire être). Si on illustre par l'exemple suivant, il explicite bel et bien cette caractéristique : [la direction de club conclut, a conclu (un accord de sponsoring)-est conclu, a été conclu.]

A son tour Riegel vient d'ajouter que « *le passif relève certes de la morphologie verbale, mais il concerne aussi toute la phrase.*» (Riegel et al, 2006, p. 254). De même, une approche syntaxique qui propose à faire aussi du passif une forme de phrase, en particulier, forme neutre/emphatique, positive/négative, et celle de la phrase active/passive etc. De cette conception, le passif est considéré comme un type de phrase facultatif, donc la phrase passive dans ce cas, établit une relation avec la phrase active : la direction de club a conclu un accord de sponsoring \longleftrightarrow un accord de sponsoring a été conclu (par la direction de club).

Dans cet exemple, manifeste le rapport entre la phrase active et passive ; le changement entre les deux formes s'applique par des opérations linguistiques : la commutation, la permutation (changement des deux groupes nominaux), l'effacement (du complément d'agent) dans l'exemple là-dessus : un accord de sponsoring a été conclu, soit l'expansion : le fait d'ajouter des constituants facultatifs et enfin la transformation.

De ce point de vue, Petiot affirme que :

« La grammaire de 1994, situe le passif par rapport à la catégorie grammaticale du verbe, [...], et ne retient pas l'analyse syntaxique de la phrase comme caractéristique essentielle du passif. En revanche, le texte du CNDP, soucieux des pratiques langagières des élèves entrant en classe de 6e, l'appréhende comme phénomène syntaxique. » (Petiot, 2000, p. 90).

Donc le terme passif, est un phénomène de phrase lorsqu'on s'intéresse au complément d'agent.

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Notons, enfin, que plusieurs manuels de grammaire sont soucieux entre les approches morphologiques, sémantiques et syntaxiques du passif, les uns le prennent comme une caractéristique morphologique et sémantique de verbe, les autres comme une caractéristique syntaxique de la phrase.

1.1.1. FORMES SYNTAXIQUES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

La transformation de l'actif au passif est rattachée obligatoirement à la compréhension de la construction de la syntaxe, dans laquelle on étudie la combinaison des mots pour former des phrases actives et passives. Pour pouvoir transformer une structure active au passive, il fallait bien comprendre la succession ou le classement des actants dans la phrase afin de le déplacer après, sans affecter l'ordre des constituants syntaxiques ni désorienter aussi le sens de la phrase.

La voix passive et la voix active formeront un élément très vivant voire centrale dans la langue française. Le recours à cette forme passive dans les différents écrits, indique que cette voix est marquée par rapport à l'active, qui est un mode d'expression commun. D'après Petiot, il rapproche ces deux formes comme suivant : le complément d'objet de la phrase active devient le sujet de la phrase passive, le sujet devient complément, et le verbe change de voix.

De leurs parts, Desclès & Guentchéva (1993, p. 95), tentent d'expliquer comment la passivation s'organise dans le français et comment les différentes constructions passives parmi lesquelles les deux formes passives/ actives entrent en opposition avec d'autres types de constructions que nous allons les aborder dans notre étude (passif périphrastique : aux+pp, passif causatif, passif réfléchi). En outre, nous constatons que ces deux formes (actives/passives) ont été rapprochées par la grammaire scolaire. Ce rapprochement, tel qu'assigne Petiot (2000) se réalise dans la permutation de deux groupes nominaux.

Donc, à l'instar de ces explications nous allons illustrer cette relation qui rejoint la phrase passive à la phrase active lors de la transformation du passif à caractère aux+pp. Nous montrerons les différentes modifications qui apparaissent pendant cette transformation modifiant les rôles des actants plus précisément le sujet et le

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

complément d'agent dans la phrase. L'exemple(6) ci- dessous représente bien cette modification.

6) [Ce vendredi 37 a été aussi marqué par une importante mobilisation policière.]

Dans notre exemple, nous avons constaté que durant la transformation de cette phrase passive à l'active, il y ait des changements c'est ce qui prouve celui-ci, la relation de permutation de rôles des constituants comme nous montre l'exemple (6.1) :

6.1) [Une importante mobilisation policière a marqué aussi ce vendredi 37.]

Donc, nous pouvons résumer ces différents changements dans le schéma suivant :

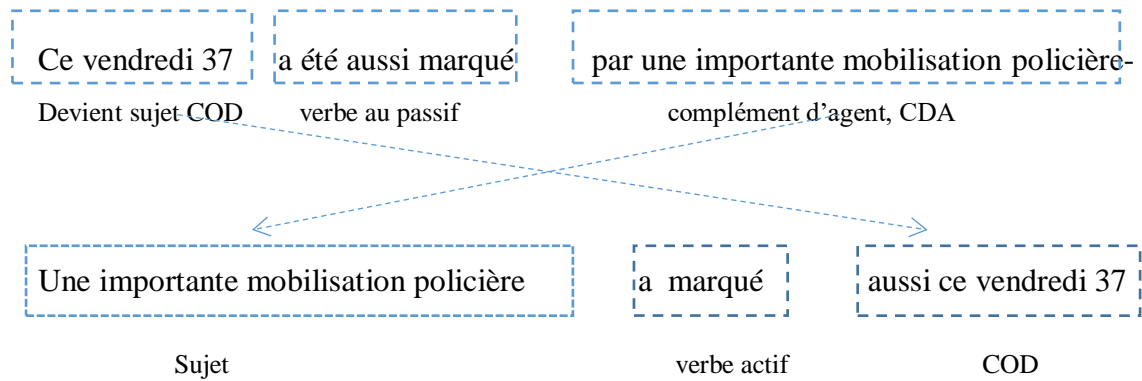


Figure 2 : Permutation du rôle entre le sujet, COD et le complément d'agent dans l'actif au passif aux + PP ou périphrastique.

Dans la transformation active / passive, il faut respecter quelques restrictions ou limites. C'est-à-dire, il y a des règles qui doivent être prises en considération au moment d'une transformation : la phrase passive doit assurer le même sens que l'active. La phrase active, pour subir une transformation passive, elle doit répondre au schéma suivant (sujet-verbe-COD), autrement dit, lorsque son verbe n'est pas pronominal et transitif direct. En outre, la passivation n'est pas toujours autorisée surtout dans les formes phrastiques qui contiennent COI et dans les verbes qui ont un objet par l'intermédiaire d'une préposition (à, de, contre...). Bref, seul les verbes transitifs

directs qui peuvent subir la passivation par contre, les verbes intransitifs et transitifs indirects (excepté obéir à) ne s'emploient pas au passif.

1.1.1.1. LE COMPLEMENT D'AGENT

Dans la langue française, pour introduire un complément d'agent dans une structure passive, on utilise en particulier les prépositions « par » et « de ». En français classique, il était préférable d'employer la préposition de au lieu de par. Avec l'arrivée du français moderne a voulu substituer voire généraliser l'utilisation de la préposition « par », c'est-à dire par est toujours commutable à de. En plus, si on veut introduire un complément d'agent en français dans une phrase passive c'est toujours en par. Ainsi la phrase suivante : [le vendredi d'hier était marqué (par) une mobilisation historique.]

En revanche, malgré cette substitution, l'emploi de la préposition « de » résiste encore et reste en usage jusqu'à présent, comme vient de stipuler Delatour Y et al :

« La plupart des verbes à la forme passive sont construits avec la préposition « par ». Cependant quelques-uns d'entre eux sont de préférence suivis de la préposition « de ». Ils avancent de dire que « les verbes de description » et « les verbes de sentiment » sont construits au passif avec la préposition « de ». Ils disent encore qu'il y a « d'autres verbes sont employés au sens propre avec la préposition « par » et au sens figuré avec la préposition « de » ». Delatour Y et al (2015, p. 42).

1.1.1.2. LES PHRASES PASSIVES SANS COMPLEMENT D'AGENT

Pour réaliser le passif dans le français, il existe une double possibilité, soit le réaliser de façon complète ou incomplète. Le passif sans complément d'agent, est appelé aussi inachevé ou tronqué. Il est utilisé, selon Riegel et al, parce que le locuteur ne peut pas ou ne veut pas déclarer le sujet de la phrase active pour des fins communicatives :

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

7) [Certains des slogans repris ont été inspirés de cette date symbolique, lorsque des manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles ont été écrits, entre autre, « rien n'arrêtera la marche d'un peuple vers son destin ».]

8) [Les portes d'Alger ont été bien davantage fermées dès la mi-journée de jeudi.]

9) [Des fouilles systématiques des bus, des citoyens munis de drapeaux ou autres pancartes ont été opérées.]

Dans ces phrases ci-dessus, certes elles expriment l'état passif de sujet mais dépourvues des circonstances de leur production, autrement dit lorsqu'on traduit ces structures passives à l'active on est devant l'obligation de supposer leur vrai sujet actif :

On suppose un sujet évident pour recevoir une équivalence active :

7.1) [De cette date symbolique est inspirée certains des slogans repris des pancartes sur lesquelles ont écrit les manifestants, entre autres, « rien n'arrêtera la marche d'un peuple vers son destin ».]

8.1) [La police et la gendarmerie nationale ont bien davantage fermé les portes d'Alger dès la mi-journée de jeudi.]

En ce qui concerne le passif périphrastique, plusieurs auteurs ont déclaré que le complément dit agent n'est pas toujours exprimé. Cette éclipse est interprétée que le CDA jugé selon le locuteur comme il fait partie des savoir partagés ou tout simplement du contexte immédiat de l'énonciation (Hamma, 2017 ; Rabatel, 2017). Ce qui prouve ce non déclaration de CDA dans nos énoncés, nous notons que d'après une étude qualitative sur les occurrences de types de passif employés dans notre corpus. Nous montrerons que la grande majorité était des énoncés passifs employés sans complément d'agent, CDA (nous y mentionnons cela dans 1).

Dans ce contexte, certains auteurs parlent de défocalisation de CDA, d'ailleurs il est mis à l'arrière-plan communicatif dans le cas où le complément d'agent n'est pas exprimé. Pourtant pour d'autres, lorsque le complément est exprimé, c'est-à dire focalisation. Le CDA tient une importance sur le plan communicatif. (Desclès,

Guentchéva, Shauman, 1985, Desclès, Guentchéva, 1993, Gaatone, 1998, Rasmussen, 2000) cité par Pierre Jalenques, 2017, p. 327-328).

Donc, ces deux hypothèses : focalisation/défocalisation de complément d'agent esquisseront une analyse du passif en vue de résoudre ces problèmes.

2. MOYENS LINGUISTIQUES DE PASSIVATION

Maintenant et après avoir exploré le passif et ses formes, il est temps de nous focaliser sur les moyens syntaxiques adoptés pour exprimer le passif en français. Les deux unités syntaxiques l'auxiliaire, être dans les formes composées suivi du participe passé ou dans les formes surcomposées avec une suite d'auxiliaires, et le participe passé employé seul sont des moyens de base pour construire le passif.

2.1. AUXILIAIRE ET PARTICIPE PASSE

En français, il y a deux auxiliaires – Comme le soulignent certains linguistes et grammairiens à savoir Arnauld et Lancelot (2013, p. 198) –être et avoir qui font sujet de maintes débats jusqu'à nos jours. L'élément être est examiné parmi les verbes auxiliaires par excellence, si l'on se rapporte à Grevisse (1993, p. 144) : sont des verbes qui détiennent leur signification propre et qui servent à construire des formes composées.

Pour certains linguistes Être est utilisé pour former des constructions passives suivi du participe passé. Mais ceci suscite une contrepartie selon d'autres comme Roy (1976), Kronning(2003) définit le verbe « être » comme un « coverbe ». On désignera par le terme coverbe tout verbe se construisant avec un infinitif et un participe passé.

Pour sortir de cette situation gênante, l'élément être est appréhendé comme une construction grammaticalisée (Riegel et al, 2011). De surcroît, suivant une autre définition relative au terme d'auxiliairité, en faisant du verbe être dans des structures passives un coverbe, mais chez certains linguistes le classent parmi des auxiliaires. Dans cette optique Tremblay (1992) prétend que le verbe être et avoir sont similaires. Strictement parlant, pour exprimer le passif, on a recours à la forme verbale être+pp.

2.1.1. Auxiliaire

Dans la grammaire française, il existe deux sortes de verbes ; verbes pleins et des verbes lexicalement vides. D'après cette acception, on distinguera comme auxiliaire être et avoir qui se forment avec un participe passé des autres verbes pour former des formes composées et le passif.

En revanche, la tradition française englobe d'autres types d'auxiliaires qui sont différents d'être et d'avoir ; qualifiant de semi-auxiliaires. Ils se mettent avec un infinitif et ajoutant au verbe une valeur, aspectuo-temporelle (venir de, être loin/près) et modale (devoir, avoir l'air) (Gaatone1998, p. 81).

Pourtant, si nous suivons Riegel et al (2006, p. 442) en français aussi, il y en a d'autres auxiliaires (se faire, se laisser, se voir) pour introduire un passif dit : causatif. On Notera que Gross (1999, p. 8) vient stipuler que le verbe faire a été récemment classé comme étant, auxiliaire causatif, et cette appellation reste n'est pas encore généralisée.

On a affirmé que le verbe être est un auxiliaire de la voix passive. Il est utilisé avec les verbes perfectifs exprimant un mouvement ou un changement d'état. Parmi ces verbes qui n'admettent pas un complément d'agent (noté CDA), en d'autres termes ils sont employé dans l'intransitivité : aller, venir, naître, partir, rester, rentrer, tomber, parvenir, entrer, mourir, devenir, arriver, etc.

Une grande partie des constructions pronominales (réfléchies) admettent la forme être +pp. Comme vient illustrer l'exemple suivant dont le verbe « déclarer » souder avec le pronom réfléchi (se) suivi de participe passé : [Un incendie domestique qui s'est déclaré à cause d'une bonbonne de gaz butane.]

Par opposition à la construction causative dont l'élément faire qui laisse le sujet la cause de l'action. Selon Riegel et al (2006) le sujet est le déclencheur de l'action faite par un autre argument de verbe, qui se constitue par se faire et suivi de verbe à l'infinitif. (Helland 2006, cité par Lamzoughi, 2017, p. 17).

9) [la différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test.]

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Cet exemple montre la passivité dans la structure de type : se faire +infinitif :

9.1) la différence du niveau est faite en sorte que lors de ce test est sentie (par Belmadi).

Donc, nous observons que cette phrase ci-dessus présente un sens passif car le pronom réfléchi " se " transmet le rôle de patient au sujet de cette phrase :

(= la différence a été sentie par Belmadi).

Pour des emplois passifs, l'utilisation de la construction « se faire » dans le discours, dénote par le besoin d'expressivité (Meillet, 1912 ; Frei, 1929, cité par Le Bellec, 2014, p. 4).

Dans notre corpus, nous avons constaté qu'il y en a plusieurs phrases qui sont dépourvues d'auxiliaire, autrement dit, il y a une utilisation de participe passé indépendamment de son auxiliaire. Ce constat indique le niveau élevé de style d'écriture dans les textes journalistiques comme vient d'illustrer ces exemples suivants :

10) [L'emblème amazigh a fait son grand retour, hier, à Alger, accueilli par les ovations, les youyous et les chants des manifestants, scandant « casbah Bab El-Oued Imazighen ».]

11) [Le véhicule visé par l'embuscade jeudi a été totalement brûlé.]

12) [Une cargaison de 57quintaux de blé tendre, destinée à être écoulée sur le marché.]

13) [Le président turc Recep Tayyip Erdogan, sommé par les pays occidentaux de stopper son offensive en Syrie.]

2.1.1.1 AUXILIAIRE ETRE DANS LE PASSIF

Maintenant, nous focaliserons dans notre analyse sur l'élément linguistique être. La grammaire française présente l'élément être comme un mot-outil le plus complexe de la langue française. Il se définit par un sens lexical plein, verbe d'existence. On en-

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

tend dire par le mot plein, quand le verbe est employé sans un complément. Il est le plus fréquent du français : il joue le rôle d'un auxiliaire dans les temps composés actifs, la tournure passive, il est aussi le verbe copule suivi d'un attribut du sujet (Riegel et al, 2006, p. 285).

Certains linguistes assignent au verbe être au passif un statut intermédiaire entre auxiliaire et verbe à sens plein.

Gaetone (1998) apporte au verbe être une caractéristique fonctionnelle variable, il est un verbe principal ou auxiliaire servant à la conjugaison, autrement dit se manifeste comme un support à un autre verbe principal.

Quant au Gross (1999, p. 8), il tente de définir le statut du verbe être comme auxiliaire :

Cette distinction formelle recoupe la notion intuitive d'auxiliaire : un verbe auxiliaire ne peut pas être le seul verbe d'une phrase, sinon il serait verbe principal. L'auxiliaire a un rôle sémantique secondaire, on pourrait dire circonstanciel par analogie avec l'adverbe. En effet, auxiliaires et adverbes ne font qu'introduire des précisions (ou modalités) pour le procès principal qui correspond au verbe. Le verbe être est l'auxiliaire de la voie passive. Le verbe causatif faire n'a que récemment été étiqueté comme auxiliaire, et cette appellation n'est pas généralisée.

Cette définition se concrétise dans les exemples ci-dessous. Ces derniers montrent bien cette question d'auxiliaire que présente le verbe être dans le passif, considérons l'emploi de la forme : aux+pp.

14) [Aussi, les détenus d'opinion et activistes du hirak emprisonnés n'ont pas été oubliés et l'exigence de leur libération a été réitérée par les marcheurs qui ont requis parallèlement l'indépendance de la justice et la liberté d'expression.]. (Liberté)

15) [Automobilistes et marcheurs ont été longtemps bloqués aux portes de la capitale par les barrages filtrants de la gendarmerie nationale et de la police.]. (Liberté)

16) [Cinquante-et-une personnes ont été arrêtées en Catalogne après les violences dans la nuit de mardi.]. (Le Quotidien d'Oran)

Cependant le verbe être joue un rôle décisif. Il s'emploie à la fois pour former des constructions passives et actives. Il se construit dans le passif avec des verbes transitifs en vue de former des phrases passives avec ou sans CDA (complément d'agent). Il s'emploie également avec les verbes réflexifs/ pronominaux et avec les verbes d'action. D'ailleurs, le verbe être se combine avec le participe passé pour former des temps composés dans l'actif aussi dans le passif, dont ce dernier s'accorde en genre et en nombre avec le sujet grammatical. En plus, dans des formes non passives l'auxiliaire être se place derrière un nom (supin) ou un adjectif.

Dans l'emploi des auxiliaires en français, nous formulons ainsi les listes des verbes transitifs de mouvement qui appellent être : aller, descendre, monter, partir, retourner, revenir, sortir, venir, etc. Généralement, lorsque le participe passé est associé à l'auxiliaire être afin de former le passif des verbes transitifs. Posner (2013, p.19) signale que la fréquence d'emploi de l'auxiliaire avoir est répandue que l'usage de être dans le français. Ceci est expliqué par une règle française très ancienne énonçant que les verbes intransitifs exprimant l'action se conjuguent avec avoir, quant aux verbes exprimant l'état résultant appellent l'emploi de être.

2.1.1.2 AUXILIAIRE AVOIR DANS L'ACTIF

Nous avons mentionné précédemment qu'être et avoir ont été considéré parmi les deux auxiliaires ou supports dans le français servant à la conjugaison des autres verbes. De ce fait, le verbe avoir permet de former des temps composés dans l'actif. Cette idée confirme les propos de Benveniste exprimés dans un article de Kawaguchi (1979) : « *En français, avoir n'a pas de passif [...]* ». Kawaguchi, 1979, p. 7.

Ce qui apporte au verbe avoir un rôle important dans ce définitoire c'est grâce à la distribution des auxiliaires dictant que avoir se construit sa propre forme composée et celle d'être. Furetière (2013, p. 198) précise le rôle de ce verbe : « *avoir sert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le substantif Estere [etre]* ». Il s'emploie avec les verbes transitifs (directs ou indirects) et intransitifs et avec les verbes imperson-

nels. En revanche, ces verbes entretiennent en relation avec avoir lorsqu'ils expriment l'action et se conjuguent avec être quand l'état résultant prime :

Aborder, accourir, accroître, apparaître, cesser, changer, croître, disparaître, grandir, monter, paraître, passer, descendre, etc, et la liste reste ouverte des verbes qui peuvent fonctionner avec avoir. Ces deux auxiliaires que dispose la langue française, s'amalgament avec le participe passé afin de former des temps (ou formes) composés(e)s dans l'actif et également dans le passif.

2.1.2 PARTICIPE PASSE

Dans la description du morphème grammatical qui est le participe passé. Souvent est perçu comme la bête noire de la langue française (Chervel, 2013, p. 12). La grammaire française lui assigne deux fonctions, verbales et adjectivales. Il se forme en joignant avec l'auxiliaire être comme au avoir des formes composées actives ou passives. Notant aussi que la voix passive s'exprime en français via la forme être reliée avec le participe passé. Il varie en genre et en nombre. Celui-ci pose problème dans la grammaire française à cause des règles qui assurent son accord notamment avec avoir.

Des remarques apparaissent concernant l'accord du participe passé en genre et en nombre. La mise en évidence de cette procédure, nécessite une haute maîtrise de la langue française. Fayol&Pacton (2006, p. 62) évoque explicitement les cas où se fait l'accord :

« [...] il correspond au fait que l'accord du participe passé employé comme épithète se réalise avec le nom tête de syntagme (les chiens sauvés par l'homme se reposent), comme pour l'adjectif, et que l'accord du participe passé attribut s'effectue avec le sujet du verbe (les chiens sont sauvés par l'homme et se reposent) ».

Cependant, l'accord du participe passé avec avoir ne suit pas la règle usuelle décrite, supra, en d'autres termes, avec le sujet. Il se réalise, selon l'opinion de Brissaud (2006), dans le cas échéant avec le COD s'il est antéposé mais reste invariable dans le cas où le participe suit l'auxiliaire, avoir, ou s'il n'a pas de complément d'objet (abrégé en COD).

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

Donc, comme nous l'avons indiqué l'accord du participe passé demeure jusqu'aujourd'hui un problème dans la grammaire française. Ce problème se résume d'après Wilmet (2018, p. 171), dans les quatre règles mentionnées ci-dessous :

- 1) Le participe passé employé sans auxiliaire ou seul « *s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte* »[le gras est de nous].
- 2) Le participe passé employé avec être (auxiliaire ou copule, [...], « *s'accorde avec le sujet* ».
- 3) Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir « *s'accorde avec le complément d'objet direct (en abrégé COD) lorsqu'il en est précédé et reste invariable quand le COD est placé après le participe ou qu'il n'y a pas de COD* ».
- 4) Le participe passé des verbes pronominaux « *s'accorde avec le sujet si le verbe est essentiellement pronominal ou accidentellement pronominal à sens passif* », dans ce cas-là, s'accorde avec le COD antérieur.

Ces règles servent à simplifier l'accord surtout dans la passivation française, car, généralement dans l'actif il n'y a pas tellement d'accord et permettre de sortir, de ce labyrinthe grammatical lors de la mise en œuvre de l'accord de participe passé. Tel qu'introduit l'exemple¹⁷ : [les portes d'Alger ont été bien davantage fermées dès la mi-journée de jeudi]. Dans la transformation à l'actif, nous remarquons que l'accord (e) de féminin et le (s) de pluriel disparaissent : [la police et la gendarmerie nationale ont bien davantage fermé les portes d'Alger dès la mi-journée de jeudi]. Pourtant, si on garde la forme active, mais cette fois-ci on déplace le COD devant le verbe, l'accord apparaît encore une fois : la police et la gendarmerie nationale l'ont bien davantage fermées dès la mi-journée de jeudi.

Par conséquent, la plupart de linguistes et grammairiens soutiennent que le participe passé est associé à un usage passif. Dubois (2013, p. 65) voit que la voix passive en français s'exprime par périphrase qui se combine avec être dont certains nomment, cet objet linguistique, participe passé passif. À la différence de participe passé actif employé avec être dans des différents temps composés et modes. Point qui a suscité

des multiples débats. Nous n'allons pas prendre cet aspect comme point de discussion dans notre mémoire. Nous nous intéressons seulement au participe passé au passif sans s'étaler sur cette polémique.

Rappelons ce que nous avons abordé précédemment, lorsque le participe passé est amalgamé avec l'auxiliaire être, soit forme simple ou composée (est, a été, étant+pp, ayant été+pp,...) pour exprimer le passif (ou peut s'appeler voix passive). Pourtant, cette caractéristique est présentée autrement dans le latin ; avec une nuance pour le français ; dont la voix passive se construit morphologiquement c'est-à-dire via l'intermédiaire de la conjugaison attachée au verbe (amo : j'aime, amor : je suis aimé). Tandis que dans l'actif, le participe entre en œuvre avec avoir. Pillot décrit en précisant la distinction entre actif/passif par l'auxiliaire employé : « *avoir avec les verbes actifs, tandis qu'être marque le passif* »². (Pillot, 1561, cité par Rideaout, 2013, p. 68).

Le participe passé, un mode comme d'autres modes : infinitif et les formes en –ant. Dans sa définition, on peut trouver le participe employé seul dans sa forme adjectivale c'est-à-dire sans auxiliaire. Ce phénomène linguistique a fait l'objet de plusieurs débats dont la question développée : la nature verbale vs adjectivale du participe passé.

2.1.2.1 PARTICIPE PASSE AVEC OU SANS LE VERBE

Le participe se définit comme forme adjectivale du verbe. Il peut être l'élément central d'un groupe verbal, comme il peut s'employer sans auxiliaire pour avoir un sens passif. D'après Riegel et al (2006, p. 343) argument : « *le participe passé, employé sans auxiliaire, peut alors correspondre à une forme active ou passive. Il exprime l'antériorité par rapport au verbe principal ou simplement l'aspect accompli, comme dans le moment venu* ».

En terme syntaxique, dans la voix passive, la valeur verbale-adjectivale du participe passé, sera manifestée par une ellipse d'auxiliaire. Elle donne comme interprétation

² Signalons qu'on désigne par l'appellation « les verbes actifs », la voix active, terme adopté par Palsgrave.

que l'aspect accompli et l'état résultant de cet accomplissement et maintient une relation temporelle d'antériorité avec le verbe principal (Riegel et al, 2006. *ibid.*).

Pour des raisons stylistiques, comme de surcroît, le style journalistique affectionne cette manière d'ellipse.

Dans notre corpus, nous avons pu relever un certain nombre de phrases passives dites inachevées. Par d'autres termes, la présence du taux de participe passé utilisée indépendamment de son auxiliaire est élevée un peu et correspond à (25%). Ce qui justifie que dans le français, il y a une possibilité d'avoir utilisé le participe passé seul dans des constructions à sens passif. Ceci est manifesté dans les exemples suivants :

18) [L'emblème amazigh a fait son grand retour, hier, à Alger, accueilli par les ovations, les youyous et les chants des manifestants.]

19) [Le véhicule visé par l'embuscade jeudi a été totalement brûlé.]

20) [Le président turc Recep Tayyip Erdogan, sommé par les pays occidentaux de stopper son offensive en Syrie.]

3. LE REFLECHI

Il existe en français comme en d'autres langues romanes et grecques, germaniques, etc, des formes pronominales passives, y compris à valeur réfléchie ou réciproque : des constructions pronominales réfléchies et constructions pronominales passives.

Donc, on entend dire par le mot réfléchi que si lorsque l'action exprimée se réfléchit (ou se retourne) sur le sujet qui représente réellement le complément d'objet direct ou indirect.

Pour certain, on cite (Lamiroy, 1993 ; Herslund, 2000), la passivation française, peut être exprimée à l'aide de ce qu'on appelle passif pronominal dont la source de l'action ou le complément d'agent n'est pas précisée. Ce phénomène est indiqué dans l'exemple que nous venons de soulever :

21) [[...], les bonbonnes se font de plus en plus rares surtout pendant la période hivernale.]

En analysant cet exemple, nous remarquons la présence d'une construction passive dont l'absence de l'auxiliaire être et le complément d'agent. En essayant de chercher l'équivalent de chaque élément absent comme ceci : le pronom réfléchi remplace l'auxiliaire être, et le complément reste non indiqué par le locuteur et le temps du présent. Donc, on peut donner à cette phrase deux interprétations : dont la première phrase reste sans complément d'agent précisé (absent) :

- [Les bonbonnes sont faites plus en plus rares surtout pendant la période hivernale.]

Et une deuxième phrase là où son sujet non pas déterminé par l'utilisation du pronom indéfini " on" :

- [On fait de bonbonnes plus en plus rares pendant la période hivernale.]

Cette phrase n'équivaut pas à une phrase active car elle manque du complément d'agent qui est la source de l'action. Sauf si elle est associée à un adverbe de manière ou des compléments instrumentaux d'après J.Boons, nommés « agents fantômes ». En outre, selon (Ruwet, 1972, cité par Lamiroy, 1993, p. 66), dans ce cas du passif pronominal dans lequel l'agent est implicite, il souligne que : « *l'agent dans le tour pronominal est non seulement implicite, il est arbitraire (ce qui favorise le sens générique de ces phrases d'ailleurs)* ». Il à rajouter que le pronom réfléchi « se » à valeur passive doit signifier autant d'implicite et arbitraire de type humain.

4. VERBES REFLECHIS ET PRONOMINAUX

Dans la langue française, la passivation est envisageable seulement dans les constructions phrastiques transitives de forme : sujet- verbe-complément d'objet direct, or, avec des restrictions et impossible dans les constructions intransitives indirectes.

Les verbes pronominaux se distinguent des verbes non pronominaux par la présence de ce qu'on appelle un pronom réfléchi qui a été pris comme une spécificité à ce type

Chapitre II : l'analyse syntaxique de la passivation

de verbe. De ce fait, le verbe pronominal est accompagné essentiellement avec un pronom réfléchi désignant la même personne que le sujet. Et ceci ce que Martin Riegel le résume dans cette optique : « les verbes pronominaux se construisent avec un pronom personnel conjoint (objet direct ou indirect datif) réfléchi (c'est-à-dire coréférentiel au sujet) ».

Alors d'après ces précisions, nous observons qu'il y a une distinction entre le réfléchi et le pronominal. Autrement dit, là où les pronominaux à pronom analysable : dans le cas de réfléchi, réciproque, et enfin un réfléchi à sens passif. Pour bien élucider cette différence, nous traçons celle-ci, à travers les exemples suivants :

1) Les purs pronominaux (le sujet et l'objet sont similaires) :

a- Elle se tait³.

b- Il s'aperçoit dans la glace.

2) les verbes réfléchis avec sens réciproque (le sujet est au pluriel ou collectif) :

c -Ils se battent.

d -les deux amis s'aperçoivent.

3) Les Verbes réfléchis au sens passif (la source de l'action n'est pas indiquée) :

e-[Les trois équipes qui se sont imposées vendredi passent en ouverture du championnat(...).]

f- [Elles (les bonbonnes) se vendent à des prix exorbitants.]

4) Verbe pronominal causatif (le sujet est le déclencheur de l'action faite par un autre) :

g- [La différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test, loin d'être un amical(...).]

³ Nous indiquons que les exemples (a), (b), (c), (d), sont empruntés de précis de grammaire française de Grevisse 1993.

5. LE CAUSATIF SE FAIRE + INFINITIF

Le refus d'une conception morphologique du passif fait naissance à une construction causative exprimée par les auxiliaires: faire/laisser/sentir+infinitif et se faire/laisser+infinitif.

Dans cette forme dite causative (factitive), le référent du sujet présente la cause de l'action décrite par la phrase de départ dans le but d'occulter le second agent (CDA) ou de le retarder. Selon Lamiroy (1993) stipule que le rôle des verbes causatifs dans ce type de passif permet de mettre en avant le complément qui d'habitude exclu en position sujet. Dans le cas dans cet exemple :

22) [La différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test, loin d'être un amical(...).]

Dans le causatif, le verbe faire signifie être en sorte que quelque chose ait lieu ou être la cause de (Le Bellec, 2014). Dans l'exemple22: [la différence du niveau ne s'est pas sentir (par Belmadi) lors de ce test(...)]. De plus, de valeur causatif qu'il présente (=la différence n'a fait en sorte que Belmadi la sentit, ici le pronom réflexif permet de distribuer le rôle de patient au sujet de la phrase: (la différence a été sentie par Belmadi) en plus de son rôle causateur.

L'emploi de la construction en se faire pour exprimer le passif a pour des raisons d'expressivité (Le Bellec, *ibid.*), où le locuteur se fait remarquer, ou attirer l'attention de l'interlocuteur. Le Bellec, ajoute en plus, de cela ce désir, selon lui, d'expressivité est un marqueur de subjectivation, par lequel le locuteur s'implique dans son discours. Pourtant, ce n'est pas le cas pour le passif périphrastique, qui est un marqueur d'objectivation et de neutralisation.

Chapitre III

Autour du discours journalistique

1. LA NOTION DE DISCOURS

Depuis les années soixante, 1960, avec des recherches qui sont aujourd'hui en expansion. La notion de discours apparaît avec Benveniste en faisant des études de discours. Il a tenté de classer les textes, selon certaines caractéristiques linguistiques en discours ou récits. Le terme de discours à cause de son instabilité définitoire, est de nature polysémique.

D'un point de vue linguistique, le discours est couramment défini comme un usage de la langue avec une dimension communicationnelle. Pourtant, pour certains, ils l'opposent avec énoncé et texte, d'autres ils le font comme synonymes avec ces derniers.

Le discours recouvre plusieurs définitions, comme l'exprime Maingueneau (s.d, p. 21)⁴ est :

- Une organisation transphrastique, signifie une unité supérieure à la phrase, car il mobilise des structures d'un ordre différent que celles de la phrase.
- Est orienté veut dire que selon la fin ou la visée choisie par le locuteur le discours se développe dans le temps.
- Est vu comme une forme d'action sur autrui, parce que parler est considéré comme un acte de langage, c'est agir sur l'autre.
- Est Interactif, cela paraphrase par un échange entre deux partenaires, au moins appelés aussi interactants, co-locuteurs, et même Co-énonciateurs.
- Est contextualisé lorsqu'il intervient dans un contexte. Autrement dit, on ne peut pas attribuer un sens à un discours sans contexte, voire en plus un même discours prononcé dans un autre cadre contextuel, il correspondra inévitablement à deux discours distincts.

⁴ S.d signifie : sans date.

- Est pris en charge par un sujet, quand il est rapporté à un sujet énonciateur (*je*). Ce dernier assume à la fois, la responsabilité de son discours, aussi il est regardé comme marque ou la source de repérages personnels, temporels, spatiaux (*Je_ ici_ maintenant*).
- Est régi par des normes : l'acte de langage est régi par des normes particulières afin de justifier son droit de se présenter.
- Est pris dans un interdiscours signifie qu'un discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un autre interdiscours. C'est-à-dire chaque discours s'inscrit dans un genre qui régit des relations interdiscursives.

1.1. DISCOURS ET ENONCE

On a défini ultérieurement le discours comme une unité linguistique au-delà de la phrase. D'après Guespin (s.d, p. 2), distingue, voire oppose l'énoncé au discours en précisant que :

« L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ».

Pour simplifier cette acceptation, nous affirmerons que le discours correspond à un ensemble d'énoncés rapportés à des situations de communication : assumés et actualisés par un sujet parlant, (conditions de production)= un discours. Ladite acceptation est vivement adoptée plus précisément par l'approche française.

1.2. DISCOURS ET TEXTE

Suivons-nous cette voie, le discours est pris selon Jean-Michel ADAM (s.d, p. 3) comme :

« (...) un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) ».

C'est-à-dire par texte, on envisage la formule qui considère le texte, tel qu'il est suggéré par François Rastier, comme un objet produit par un sujet parlant dit généralement énonciateur, soit oral ou écrit, réalisé dans des circonstances sociales particulières.

2. LE DISCOURS JOURNALISTIQUE

Le discours journalistique est un genre discursif d'information. Il consiste à rapporter des faits et des événements tels qu'ils sont en réalité adressés à un public large. Autrement dit un discours s'inscrit dans l'instantanéité et la quotidienneté. Du point de vue de Charaudeau (2007, p. 4) le discours journalistique sert à expliquer le pourquoi et le comment afin d'éclairer le public :

« Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen ».

Le discours journalistique traite une variété de sujets que ce soit politiques, sociaux, commerciaux, économiques, sportifs dans le but d'intéresser un public large.

2.1. LES CARACTERISTIQUES DU DISCOURS JOURNALISTIQUES

Comme tout type de pratique discursive, le discours journalistique implique une prise en considération de certaines conditions normatives. Ces caractéristiques formeront une composante indiscutable voire capitale afin de réussir et respecter de ce qu'on appelle les normes du journalisme.

Donc, parmi les éléments qui doivent être pris en considération dans ce type d'écriture sont, selon Charaudeau (*ibid.*),

□ Le discours journalistique est un discours qui s'inscrit dans l'actualité. C'est la vérité qui compte. Autrement dit le journaliste doit rapporter des faits et des événements réels : « Le propos de l'écriture journalistique est de servir le réel en lui étant aussi fidèle que possible (...)» (Jacques Mouriquand, 2009, p. 15).

□ Les événements rapportés par le journaliste doivent être rapportés d'une façon précise et dans un état bref :

« *Le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée* » (Philippe Gaillard, 2009, p. 16).

□ Le discours journalistique est un discours objectif, neutre dans le but de garder la crédibilité de l'information. Pourtant, ce principe n'est pas facile à tenir pour des raisons économiques (captation).

□ Le discours journalistique se caractérise par la vulgarisation afin de simplifier l'information.

□ Il s'adresse à un public large.

□ Parce qu'il est informatif, il sert de faire savoir le public ou autrement dit "l'ethos de savoir".

□ Il se différencie des autres discours (scientifiques, politiques ou historiques) qu'il est un discours de temps présent.

□ Les sources citées dans le rapportage de l'évènement doivent représenter des autorités et des instances officielles.

□ Le journaliste ne rapporte pas les énoncés complets, et évite les structures complexes. Il utilise des constructions grammaticales simples : « *Commande d'éviter l'emploi de tournures de phrases recherchées* ». (Gaillard, *ibid.*)

Et : « *chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles* » (*ibid.*)

□ Au-delà de ces caractéristiques, le discours journalistique se caractérise par d'autres : la révélation, la scénarisation, la dramatisation, la schématisation.

2.2. LE CONTRAT DE COMMUNICATION MEDIATIQUE

D'après la définition de l'analyse de discours de Charaudeau & Maingueneau (2002, p. 138), pour réussir tout acte de communication, il est conditionné que les deux partenaires d'un acte de langage se comprennent au moins, et puissent interagir à la fin.

Suivant toujours le modèle de Charaudeau (2007, p. 2) et plus précisément le contrat de communication médiatique, la communication médiatique met en relation deux instances comme tout acte de communication :

-Une instance de production représentée par le journaliste. Elle est une unité composite manifestant dans les différents professionnels (la direction, les différents techniciens de traitement de l'information, etc). Ces derniers contribuent à l'élaboration d'un discours journalistique explicatif.

-Une autre instance de réception, qui est de nature floue, hétérogène. Cette entité est double c'est-à-dire, elle possède deux facettes: une instance-cible (ou destinataire-cible), et l'instance-public. Le destinataire-cible, qui représente un public intellectuellement intéressé et émotionnellement engagé envers l'information partagée. Quant à la deuxième instance, elle reçoit et interprète l'information, dans laquelle le journaliste tente d'étudier les réactions effectives chez le public.

A cet effet, le contrat de communication médiatique se caractérise par une double finalité. D'une part, un objectif éthique, qui consiste de transmettre l'information le plus objectivement possible et d'une façon crédible aussi, dans le but d'informer le citoyen. D'autres part, une finalité commerciale, qui s'intéresse à captiver un grand nombre de public à travers de « *faire ressentir des émotions à son public* ». (Charaudeau, 2014, p. 28).

Chapitre IV

A la recherche de la distanciation

1. L'EFFACEMENT ENONCIATIF

L'écriture peut adopter plusieurs registres de langage, parmi lesquels le registre journalistique. Cette écriture journalistique vise avant tout d'informer le public. En d'autres termes, c'est l'information qui est mise en avant et non pas le journaliste. Celui-ci, il tente de s'effacer devant l'information, voire distancié envers son lecteur.

Il s'agit bien de signaler dans ce point, que chaque discours se caractérise par une visée particulière. Dans notre cas, le discours journalistique naît et demeure dans la sphère d'objectivation, sachant qu'une objectivation totale n'existe plus. Si l'on définit l'objectivation du texte comme vient de démontrer Greimas et Courtés (2009, p. 18) : « L'élimination des catégories grammaticales (personnes, temps, espace) qui renvoient à l'instance de l'énonciation, marquant de ce fait la présence, indirecte, de l'énonciateur dans l'énoncé ».

Il est important de rappeler de ce que nous avons explicité (supra) que le discours journalistique spécifie par une pluralité de voix (Moirand, 2014, p. 10), dont le locuteur médiateur se distancie à l'aide de marques comme les guillemets (Charaudeau, *ibid.*).

L'effacement énonciatif (dorénavant EE), si l'on essaye de le définir selon Vion :

« [Lorsque] le locuteur donnant l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001, cité par Rabatel, 2004, p. 4).

Vion, prend ce terme (effacement énonciatif) en tant qu'une stratégie discursive. En plus, Charaudeau reprend ce dernier _dans le dictionnaire de l'analyse de discours_ en le définissant comme des actes d'énonciation. Cependant il lui assigne une autre dénomination « délocutive ». IL le considère comme un moyen qui laisse le locuteur (sujet parlant) disparaître totalement de l'acte d'énonciation.

De ce fait, comme toute marque de subjectivation ou d'engagement, l'effacement énonciatif est aussi repérable grâce aux plusieurs indices qui le désignent. Dans un article signé Rabatel, dans lequel il a signalé les marques de l'effacement dans un texte, sur les différents plans (discursifs, rhétoriques, stylistiques, linguistiques). Dans notre problématique c'est le plan linguistique qui nous intéresse.

Alors, l'effacement énonciatif se repère par :

« Ainsi, au plan de la référence nominale, des nominalisations, du rôle des SN précédés de déterminants à valeur générique, de l'emploi de termes «neutres», non marqués, [...], des pronoms indéfinis. Ainsi encore, au plan de la référence verbale, des phrases averbales, des phrases simples, des constructions paratactiques (évitant autant que faire se peut les valeurs énonciatives associées aux conjonctions et locutions conjonctives), des infinitivations, impersonnalisations, passivations, accompagnant les énoncés génériques, stéréotypiques ou doxiques... » (Rabatel, ibid.).

Or, pour nous, il suffit de repérer l'effacement énonciatif à travers quelques indices dont Maingueneau a parlé dans son livre *analyser les textes de communication* parmi lesquels : les énoncés désembrayés ; la polyphonie ; l'ironie ; les guillemets ; et enfin le pronom indéfini *on*.

1.1. LES ENONCES NON EMBRAYES

Contrairement aux énoncés embrayés, par ces énoncés non embrayés, Maingueneau (2016, p. 120) veut dire qu'ils sont des énoncés dépourvus d'embrayeurs. Autrement dit, ils se présentent comme coupés de la situation d'énonciation, donc, il n'y a aucune trace qui indique la personne, le temps, le lieu.

Les énoncés non embrayés, ou tout simplement « désembrayage » se trouve dominé dans les textes littéraires, narratifs, scientifiques, dans des articles dictionnaires et enfin on peut trouver ce type d'énoncés dans les proverbes.

A ce titre, dans notre analyse, en se basant sur Maingueneau, nous nous efforcerons de dégager quelques phrases (ou énoncés) non embrayé(e)s de notre corpus.

Enoncé (01) : *Liberté* (Le 1er Novembre ressuscitée le "hirak ",02/11/2019) :

[Aussi, les détenus d'opinion et activistes du hirak emprisonnés n'ont pas été oubliés et l'exigence de leur libération a été réitérée par les marcheurs qui ont requis parallèlement l'indépendance de la justice et la liberté d'expression.]

Dans cet énoncé, on remarque qu'il y a un effacement du couple je/tu qui représente les deux protagonistes de l'énonciation (énonciateur/énonciataire). Un *je* qui assume ses propos en s'adressant à un *tu*. Il n'y a pas de verbes au présent déictique ainsi que les marques spatio temporelles sauf la date du journal. L'absence de ces indicateurs nous laisse dire que ce type d'énoncés se caractérise par une modalisation « zéro » car son énonciateur s'efface, ne laisse aucune trace dans son énoncé.

Enoncé (02) : *Liberté* (Alger : mobilisation historique !,02/11/2019).

[Les algériens étaient animés par une ferme volonté de se réapproprier le 1er novembre.]

Dans cet exemple le désembrayage est marqué à travers le recours à un discours indirect libre rapporté à trois enseignants.

Enoncé (03) : *Liberté* (une attaque terroriste, 02/11/2019).

[« Le véhicule s'est retrouvé embourbé sur une route sablonneuse et soudain des personnes non identifiées ont commencé à tirer sur nous » a expliqué un témoin, blessé au bras.]

L'effacement et la non prise en charge de l'énoncé se concrétise via l'emploi de discours rapporté marqué par les deux guillemets et le verbe introducteur (expliquer), dont le journaliste rapporte les propos par un autre locuteur qui est le témoin. Afin d'assurer une fidélité envers l'information, c'est-à-dire être objectif.

Énoncé (04) : *Liberté* (Un sous-titre : Les Oranais se réapproprient le 1er novembre, 02/11/2019).

[Tous les slogans hostiles au pouvoir ont été scandés par des manifestants heureux de retrouver la vigueur des premières semaines du « hirak ».]

Le désembrayage se trouve concrétiser à travers de ce que nous appelons le résumé avec citation. Ceci se manifeste entre le discours direct et le discours indirect selon Maingueneau (*ibid.*) par l'usage de la mise entre guillemets (MEG) du mot « hirak ». On constate que l'emploi des mots entre guillemets s'interprète lorsque l'énonciateur ne veut pas prendre la responsabilité de ce mot l'en met à distance. Du fait, il l'attribue à un autre énonciateur.

1.2. LA POLYPHONIE DISCURSIVE

La problématique de la polyphonie contrecarre l'unicité du sujet parlant. D'après ce postulat qui signifie qu'il y a, pour un énoncé un seul sujet parlant assumant ses propos. Donc, la polyphonie s'est connue grâce aux travaux de Bakhtine et de Ducrot en 1980.

Conformément à ce postulat, on définit la polyphonie comme la présence dans un énoncé ou un discours de «voix» distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé, c'est-à-dire l'auteur fait entendre plusieurs voix dans son texte (Moeschler & Auchlin, 2009, p. 151).

Nous nous appuyons sur la citation de Bakhtine (*ibid.*) en vue de consolider cette acceptation ci-dessus : « Dans le parler courant de tout homme, [...], la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui, [...], transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité, [...]. »

Le phénomène de la polyphonie dans le discours, notamment journalistique, met en usage l'utilisation de discours rapporté (direct ou indirect), la citation, la présupposition, la négation, etc. Afin d'indiquer que le journaliste n'assume pas la responsabilité de ses énoncés.

De ce fait, nous extrairons les passages où le journaliste cite les propos d'un autre énonciateur, autrement dit la polyphonie, dans notre corpus à travers le recours au discours rapporté :

Énoncé(01) : *Liberté* (Nuit de rassemblement de vendredi de marche, 02/11/2019).

[...] Certains des slogans repris ont été inspirés de cette date symbolique, lorsque des manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles ont été écrits, entre autres, « rien n'arrêtera la marche d'un peuple vers son destin ». Cela dit, [...].

Énoncé(02) : *Liberté* (10morts dans une attaque terroriste, 02/11/2019)

[« Le véhicule s'est retrouvé embourbé sur une route sablonneuse et soudain des personnes non identifiées ont commencé à tirer sur nous » a expliqué un témoin, blessé au bras.]

Dans ces deux extraits, le journaliste cite un autre discours, ou rapporte des propos qui ne sont pas le sien. Cette stratégie consiste à introduire le discours d'autrui présenté par les deux guillemets (« ... ») et le verbe introducteur de parole (dire), (expliquer) et l'emploi de « cela dit » dans le premier exemple.

Énoncé(03): *Liberté* (4morts dans une fusillade lors d'une fête d'Halloween, 02/11/2019).

[Au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessés jeudi soir dans une fusillade de lors d'une fête d'Halloween près de San Francisco, selon les autorités et la presse locale.]

Énoncé(04) : *Liberté* (10morts dans une attaque terroriste, 02/11/2019).

[Dix personnes ont été tuées jeudi dans une attaque attribuée à des insurgés dans l'extrême nord du Mozambique, où ils font régner la terreur depuis deux ans, selon des medias.]

Le désembrayage dans cet énoncé est marqué par le discours rapporté. Le journaliste a l'intention de rendre les paroles à ses locuteurs à l'aide d'un seul marqueur, « selon

les autorités et le presse locale ». Ce marqueur est placé à la fin de l'énoncé dans le but de ne pas prendre en charge cette assertion à son compte.

Enoncé (05) : *Liberté* (Un sous-titre : Les Oranais se réapproprient le 1er novembre, 02/11/2019).

[Tous les slogans hostiles au pouvoir ont été scandés par des manifestants heureux de retrouver la vigueur des premières semaines du « hirak ».]

Cet exemple présente à son tour, un énoncé polyphonique au moyen de l'emploi de ce que nous avons sus-expliqué (supra : les énoncés non embrayés) le résumé par citation. Ce procédé est utilisé pour justifier le désengagement du journaliste en citant dans son propre discours, un discours d'autrui. Le seul indice qui le présente est celui les guillemets.

1.3. L'IRONIE COMME FORME D'EFFACEMENT

Le terme d'*ironie* au sens dictionnaire vient pour signifier « *[une] manière de railler, de se moquer (de qqn ou qqch) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre* » *Le Grand Robert (2001)*.

En rhétorique, l'ironie est classée comme une figure de style. Elle est considérée comme un trope, c'est-à-dire, affirmer le contraire afin de se moquer ou railler. L'énonciation ironique a pour objectif de marquer la non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur. Elle peut pareillement se manifester à travers plusieurs moyens stylistiques : la métaphore, l'hyperbole, etc.

Dans notre corpus nous tenterons de repérer ce procédé dans les différents articles. Nous avons pu le trouver aussi dans les deux caricatures ci-dessous, dans lesquelles nous nous intéressons juste aux signes linguistiques :



Figure 3 : Caricature prise du quotidien : Liberté le 02/11/2019

Dans cette photo le journaliste qui a dessiné cette caricature emploie l'effacement par l'utilisation de l'ironie afin d'affirmer un message d'une façon implicite, autrement dit pour signifier le contraire de ce qu'il veut passer comme message. Formellement si on analyse le fragment suivant : « un fusil... à double canon ! », ici, c'est une métaphore mais elle est pour fonction ironique : il est en train de sous-estimer la force de régime.



Figure 4 : Caricature prise du quotidien : Liberté le 07/12/2019

Le même constat dans ce cas, le journaliste s'efface par l'emploi de l'ironie dans le fragment « Normal !... ils ont d'habitude des plateaux ! ». Il se moque de la situation présidentielle d'une façon ironique.

Énoncé (01): *Le Quotidien d'Oran* (Jasmin de Carthage, 17/10/2019).

[[...], la Tunisie était-on en convient-suffisamment prédisposée à désormais s'engager dans le « borbier démocratique » en guise de nouveau système politique, [...].]

L'ironie dans cet énoncé est illustrée par un autre énonciateur, c'est un fragment ironique pris d'un autre énonciateur, cette ironie est considérée comme mention.

1.4. LES GUILLEMETS D'EFFACEMENT

Dans le discours journalistique, on rencontre fréquemment des fragments mis entre guillemets, loin de discours direct plus précisément un mot ou un syntagme sans qu'il s'agisse de citation à vrai dire. L'utilisation des guillemets a pour signifier que le locuteur ne prend pas en charge du mot cité dans le texte.

Énoncé (01): *Le Quotidien d'Oran* (Jasmin de Carthage, 17/10/2019).

[[...], la Tunisie était-on en convient-suffisamment prédisposée à désormais s'engager dans le « borbier démocratique », [...].]

Dans cet exemple l'énonciateur isole l'expression « borbier démocratique » entre deux guillemets pour dire qu'il n'assume pas la responsabilité de ce fragment. Donc, il reste fidèle, objectif envers les propos cités d'autrui.

Énoncé (02) : *Liberté* (Nuit de rassemblement de vendredi de marche, 02/11/2019).

[Certains des slogans repris ont été inspirés de cette date symbolique, lorsque des manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles ont été écrits, entre autres, « rien n'arrêtera la marche d'un peuple vers son destin ». cela dit, [...].]

Enoncé (03) : Liberté (Alger : mobilisation historique !, 02/11/2019).

[L'emblème amazigh a fait son grand retour, hier, à Alger, accueilli par les ovations, les youyous et les chants des manifestants, scandant « casbah Bab El-Oued Imazighen ».]

Ici, dans les deux extraits le journaliste réfère à l'emploi de la citation mentionnée par les guillemets (« ... ») ou autrement " le résumé avec citation" afin d'attribuer ce passage à son locuteur d'origine. Dans ce cas, l'énonciateur au lieu de s'effacer totalement, il préfère de se séparer de ce qu'il ne l'est pas.

1.5. LE PRONOM INDEFINI « ON » ENTRE SUBJECTIVITE ET EFFACEMENT

Le *on* est considéré comme un élément autonome désignant un sujet humain indéterminé. Il s'oppose au système de personne français. Il dispose plusieurs significations selon le contexte dont il est mobilisé. D'un côté, il revoie au couple l'énonciateur /co-énonciateur, d'un autre côté à une personne inconnue et indéterminée. En plus, la présence de ce pronom " *on*" dans un texte, il s'interprète comme une subjectivité mais avec une sorte d'effacement entre les partenaires d'énonciation, d'après Maingueneau (2016, p. 141).

Enoncé (01) : *Le Quotidien d'Oran* (Le combat pour l'égalité des femmes remariées privées de la garde de leurs enfants, 17/10/2019).

[«On m'a enlevé mon sang et ma chair ». Khadija El Amrani a été condamnée à la déchéance de la garde de ses deux enfants en 2018.]

Enoncé (02) : *Le Quotidien d'Oran* (Le combat pour l'égalité des femmes remariées privées de la garde de leurs enfants, 17/10/2019).

["On le voit autour de nous, le divorce n'est plus quelque chose de rare", explique Khadija El Amrani.]

Énoncé (03) : *Le Quotidien d'Oran* (Le combat pour l'égalité des femmes remariées privées de la garde de leurs enfants, 17/10/2019).

["En première instance, on ne m'a même pas accordé un seul jour. [...].]

- Dans (1) et (3), il n'est pas déterminé combien de personnes revoit le « on », un ou deux ou plus de trois. Il peut être aussi désigné l'énonciateur.
- Pourtant, dans le 2^{ème} énoncé, il est clair que le « on » indique le « je » ou bien le « nous ».

Conclusion

A l'issue de cette étude, il convient de rappeler sommairement le cheminement de cette recherche qui s'inscrit dans le champ vaste de l'analyse du discours. Nous soulignons, tout d'abord, notre souci permanent de conformité à la rigueur scientifique tout long de cette recherche jusqu'à cette conclusion générale où nous tenterons de présenter un bilan synthétique des résultats les plus importants. Dans cette phase finale, nous proposons aussi d'autres éventuelles perspectives qui constitueront un prolongement de l'actuelle réflexion.

Dans cette optique, dès le départ notre travail a été orienté par des observations faites sur la présence de la passivation linguistique comme marque de la distanciation dans le discours journalistique. Ensuite, en analysant les différentes rubriques nous confirmons la diversité des types de passif et ses occurrences, chacun à ses valeurs discursives plutôt énonciatives. De surcroît, en tenant compte de tout ce qui relève de la distanciation (ou l'effacement) énonciative qui manifeste encore dans des différents procédés soit linguistiques ou typographiques repérés dans le discours. Donc, nous avons exploité ces observations pour s'interroger à ce stade sur la valeur énonciative qui sous-tend l'emploi du passif dans les écrits journalistiques.

De ce fait, notre objectif primordial était de repérer tout enjeu énonciatif qui sous-tend l'emploi de la passivation linguistique par les journalistes afin de se distancier à l'égard de l'information.

En vue de répondre à cet objectif, nous avons effectué une étude analytique qualitative sur le corpus recueilli, en tenant compte d'occurrence du passif en pourcentage. Cette tâche, nous a permis d'aboutir aux résultats que nous résumons comme suit :

Au cours de notre deuxième chapitre, nous avons expliqué les trois catégories de la passivation à savoir le passif canonique, le réfléchi et le causatif et les particularités de chaque type et les raisons de leur utilisation dans le discours journalistique.

Pour que nous soyons crédibles, nous avons mis en œuvre un graphe qui démontre le pourcentage de chaque élément.

A travers notre étude, nous avons constaté que le passif incomplet (dépourvu de complément d'agent) correspond à 40%. Cette fréquence d'utilisation de ce passif se justifie par des raisons communicatives.

Nous avons pu découvrir aussi que le passif causatif est moins utilisé 2% par rapport aux autres, cela est expliqué par : le causatif est un type de passif qui relève du français informel (parlé).

A l'instar de ces résultats obtenus au moyen de l'analyse menée tout au long de la présente recherche, nous pouvons affirmer voire valider notre hypothèse qui stipule que le passif se présente comme un moyen linguistique parmi tant d'autre participant à la diminution de la subjectivité de l'énonciateur. Autrement dit, la passivation s'utilise par le journaliste afin d'éviter de mentionner le sujet : soit parce que le journaliste ignore celui qui a fait l'action ou bien il ne veut pas déclarer le responsable du procès dicté par la phrase dans le but de s'effacer envers les propos cités dans le texte, nous l'avons pu montrer celui-ci dans notre analyse.

De surcroit, dans le quatrième chapitre de notre modeste travail, nous avons pu relever quelques procédés et indices qui indiquent l'effacement énonciatif. A ce point, nous avons dégagé comme indice d'effacement (ou distanciation) dans notre corpus, les énoncés non embrayés. En d'autres termes, ce sont des énoncés dépourvus d'embrayeurs : de personnes, spatiaux- temporels. Ils sont également considérés comme coupés de la situation d'énonciation. En outre, nous avons repéré certains passages polyphoniques qui montrent évidemment la distanciation de l'énonciateur à travers la présence de voix différentes dans une même énonciation. Cette stratégie se manifeste, le plus souvent dans notre mémoire par l'existence de formes de discours rapporté.

Il existe aussi les guillemets comme marque d'effacement tels que nous l'avons trouvé dans le discours. Ces derniers représentent un procédé typographique que l'énonciateur utilise notamment afin de distancier dans son discours. Cette objectivité ou effacement apparait dans l'emploi de discours rapporté. Nous avons mentionné également que le rôle de guillemets ne s'arrête pas ici. A ce propos, dans notre analyse nous avons constaté la présence de quelques séquences ironiques : il s'agit d'un

ensemble de figure de style appelé « trope » ou une sorte de mention (un discours rapporté cité).

Par ailleurs, lors de notre étude sur l'effacement énonciatif de l'énonciateur dans le discours, nous avons découvert l'emploi du pronom indéfini *on* qui se particularise en effet par une *subjectivité objective*. Il est un pronom autonome, polyvalent, désignant une personne indéterminée. D'une part, nous avons prouvé dans le chapitre consacré à notre analyse que cette polyvalence se représente quand il renvoie au je, le nous voire dans certains fragments renvoie au il/ils.

Ce point d'aboutissement nous permet de confirmer que la question à savoir l'objectivité dans le discours journaliste était toujours présente et elle est manifestée sous différents procédés soit linguistiques ou typographiques.

Au bout de cette étude, nous estimons que nos hypothèses se trouvent valider et nos objectifs atteints. Nous soulignons également que notre travail peut se compléter par d'autres recherches qui vont être réalisées prochainement.

**REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

Ouvrages généraux

- 1-Grevisse, M. (1993).*Précis de grammaire française. Algérie : ENAL.*
- 2-Maingueneau. (1994,1999).*L'énonciation en linguistique française.* Paris : Hachette.
- 3-Touratier, Ch. (1996). *Le système verbal français.* Paris : Armand Colin.
- 4- Petiot, G. (2000).*Grammaire et linguistique.* Paris : Armand Colin.
- 5-Riegel, M. Pellat, J-C& Rioul, R. (2006).*Grammaire méthodique de français.* Paris : PUF.
- 6-Moeschler, J& Auchlin, A. (2009).*Introduction à la linguistique contemporaine.* Paris : Armand Colin. 3e édition.
- 7-Maingueneau, D. (2016).*Analyser les textes de communication.* Paris : Armand Colin.
- 8-Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse.* Paris : Armand Colin.

Articles

- 1-Barry, A .O. « les bases théoriques en analyse du discours ». (Sans date). *Les textes de méthodologie.* Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie consulté le 24/04/2019.[<http://www.chaire-mcd.ca/1.>]

2-Benveniste, C-B. « Auxiliaires et degrés de « verbalité » ». Presses universitaires de Caen | « Syntaxe et sémantique » 2002/1 N° 3 | pages 75 à 97. [<https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2002-1-page-75.htm>]

3-Bres, J.LeBellec, Ch. « Du participe passé en français: fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours ». *Linguisticae Investigationes*, Philadelphia; Amsterdam: John Benjamins, 2017.hal-01828103.

4-Charaudeau, P. « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives ». *Revue SEMEN 22, Énonciation et responsabilité dans les médias*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, novembre, 2006, consulté le 23 juin 2020 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.

5-Descles J-P, Guentchéva. « Le passif dans le système des voix du français ». In: *Langages*, 27^e année, n°109,1993. Sur le passif. pp. 73-102;doi : [<https://doi.org/10.3406/lgge.1993.1092>].https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1993_num_27_109_1092.]

6-Fayol, M et Pacton. « L'accord du participe passé : entre compétition de procédures et récupération en mémoire ». *Armand Colin | « Langue française »*2006/3 n° 151 | pages 59 à 73. [<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-3-page-59.htm>]

7-Gross, M. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». In: *Langages*, 33^e année, n°135, 1999. Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse. pp. 8-21;doi: [<https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2199>].https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1999_num_33_135_2199]

8-Hamma, B. « Tentative de classification des « compléments d'agent » dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif ».In: *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2017/3 N° 187 | pages 311 à 324. [<https://www.cairn.info/revue-ela-2017-3-page-311.htm>.]

[http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1979_num_3_1_2512.]

[http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1986_num_31_1_2120.]

9-Jalenques, P. « Pour une analyse sémantique du passif périphrastique en français ». In : Éla. Études de linguistique appliquée, 2017/3 N° 187 | pages 325 à 338.

[<https://www.cairn.info/revue-ela-2017-3-page-325.htm>.]

10-Jalenques, P « Le passif en français et les lacunes distributionnelles des verbes », Corela [Enligne], 13-1 | 2015, mis en ligne le, consulté le 19 avril 2019. URL : [<http://journals.openedition.org/corela/4015> ; DOI : 10.4000/corela.4015.]

11-Kawaguchi, J. « « Être » et « avoir » chez Benveniste ». In: L'Information Grammaticale, N. 3, 1979. pp. 6-9.doi : 10.3406/igram.1979.2512

12-Kronning, H. (2016). « Auxiliairité, énonciation et rhématicité ». Université d'UPPSALA, Suède. [<https://www.researchgate.net/publication/277718036>.]

13-Lamiroy B. « Pourquoi il y a deux passifs ». In: Langages, 27^e année, n°109, 1993. Sur le passif. pp. 53-72;doi :

[<https://doi.org/10.3406/lgge.1993.1091>.https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1993_num_27_109_1091.]

14-Le Bellec, Ch. « L'accord du participe passé dans les langues romanes : entre pragmatique et syntaxe ». Revue Romane, John Benjamins Publishing, 2009, 1 (44), pp.1-24. 10.1075/rro.44.1.01bel.hal-00747207.

15-Le Bellec, Ch. (2014). « Quand la causative et la réflexive se rencontrent... Les différentes valeurs de la construction en se faire ». Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014.SHS Web of Conférences

16-Neveu, F. (s.d). « Repères notionnels et terminologiques destinés aux agrégatifs ». Glossaire des notions portant sur l'unité textuelle exploitables en stylistique. L'Université de Paris-Sorbonne (UFR Langue française).

17-Rabatel, A. « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». Langages, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2004, 4 (156), pp.3-17. 10.3917/lang.156.0003.halshs-00433221.

18-Rabatel, A. « Stratégies d'effacement énonciatif et posture de Surénonciation dans le dictionnaire philosophique de Comte-sponville ». Armand Colin | « Langages »2004/4 n° 156 | pages 18 à 33.<https://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-18.htm>

19-Tamine-Gardes, J. « Introduction à la syntaxe, (suite) : Le passif ». In: L'Information Grammaticale, N. 31, 1986. pp. 44-47.doi : 10.3406/igram.1986.2120

20-Tremblay, M. (1992). Avoir ou être. Revue québécoise de linguistique, 22 (1) ,145–163. [<https://doi.org/10.7202/602756ar>.]

[URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Discours-journalistique-et.html>]

21-Wilmet, M. « Une procédure méthodique d'accord du participe passé ». Armand Colin | « Le français aujourd'hui ».2018/2 N° 201 | pages 171 à 192.[<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2018-2-page-171.htm>]

22-Vanesse, M. (2012) « L'écriture journalistique ».Journée d'étude de l'Ifres .Atelier : « Savoir lire, savoir écrire ».

Mémoires et thèses

1-Mbenjo kentan, D. (2015). « Les difficultés d'emploi du passif par les apprenants du français au niveau s h s : le cas d'accra academy et st mary's s h s ».Thèse. Université de GHANA.

2-Benmansour H. (2015). « Position énonciatif, Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique entre engagement et effacement ». Mémoire de master. Université de TLEMCEM.

3-Chaussée, F. (1997). « Les changements des pratiques journalistiques au Québec à travers l'étude des titres et amorces : La Presse, 1945 et 1995. ». Mémoire présenté pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.). Université Laval.

4-Daviau, M-J. (2013). « Le participe passé employé avec l’auxiliaire Avoir et précédé du pronom CD En: accord ou non-accord? ». Mémoire présenté comme exigence de la maîtrise en linguistique. Université du Québec à MONTREAL.

5-Heino, S-M. (2014). « Le discours journalistique numérique : des informations institutionnalisées et personnalisées. Facebook et la vie privée mis en scène dans Le Monde.fr ». Mémoire de maîtrise. Université de Turku.

6-Ismail, J. (2009). « Analyse des titres des quotidiens français (Libération, Le Monde et Le Figaro) ». Mémoire de magister. Université Tichrine.

7-Lamzoughi, Abd-F. (2017). « Étude de la passivation linguistique française sur la base des exemples tirés des extraits littéraires et journalistiques ». Pour la littérature supplémentaire et le journalisme master examensarbete 30hp français. Université d’UPPSALA.

8- Mahamane Ousmane, M. « Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais. ». Thèse de doctorat. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X; Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2013. Français. <tel-00924964>.

9-Rideout, D.L. (2013). « Avoir ou être dans les formes verbales composées : Conflits, usages et choix des grammairiens dans l'histoire du français de 1500 à 1789. ».Thèse en linguistique. Université de Montréal.

Dictionnaires

4-Ducrot, O& Todorov, T. (1972).Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris: SEUIL.

3-Charaudeau, P&Maingueneau, D. (2002).Dictionnaire d’analyse du discours. Paris : SEUIL.

2- Rey, A, *Le Grand Robert*. (2018), CD-ROM.

1-Maingueneau, D. (sans date). *Dictionnaire de l'analyse de discours*. Paris : Armand Colin.

Ouvrages académiques

1-Julliard, V. (sans date). *Analyse du discours*. Cours magistral.

LISTE DES FIGURES

<i>Numéro de la figure</i>	<i>Titre de la figure</i>	<i>page</i>
N° :1	le nombre d'occurrence de type de passif dans le corpus.	11
N° :2	Permutation du rôle entre le sujet, COD et le complément d'agent dans l'actif au passif aux + PP ou périphrastique.	19
N° :3	Caricature prise du quotidien : Liberté le 02/11/2019	49
N° :4	Caricature prise du quotidien : Liberté le 07/12/2019	9

Annexes

1. Le passif et l'effacement dans le corpus

Corpus 1, article n°1 de Kamel Ghimouze « liberté » du 2/11/2019

Enoncé	Titre de l'article où l'énoncé extrait	date	rubrique	Le journal
N°1 : Aussi, les détenus d'opinion et activistes du hirak emprisonnés n'ont pas été oubliés et l'exigence de leur libération a été réitérée par les marcheurs qui ont requis parallèlement l'indépendance de la justice et la liberté d'expression.	Le 1 ^{er} Novembre ressuscitée le "hirak"	02/11/2019	politique	Liberté
N°2 : certains des slogans repris ont été inspirés de cette date symbolique, lorsque des manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles ont été écrits, entre autres, «rien n'arrêtera la marche d'un peuple vers son destin ».cela dit	Nuit de rassemblement de vendredi de marche.	02/11/2019	politique	liberté

N°3 : l'emblème amazigh a fait son grand retour, hier, à Alger, accueilli par les ovations, les youyous et les chants des manifestants, scandant « casbah Bab El-Oued Imazighen ».	Alger : mobilisation historique ! Pour son 37 ^e épisode, le « hirak » était loin de désarmer, promesse tenue d'un 1 ^{er} novembre rassembleur et d'un mouvement qui se revigore	02/11/2019	politique	liberté
N°4 : coïncidant avec les commémorations du 1 ^{er} novembre 1954, le vendredi	//	//	//	//

d'hier était marqué par une mobilisation historique, à six semaines d'une élection qui s'apparente à un passage en face d'un pouvoir politique en mal de manœuvres face à un peuple décide à réécrire son histoire.				
N°5 : ce vendredi 37a été aussi marqué par une importante mobilisation policière.	//	//	//	//
N°6 : [...] : les algériens étaient animés par une ferme volonté de se réapproprier le 1er novembre	//	//	//	//

N°7 : automobilistes et marcheurs ont été longtemps bloqués aux portes de la capitale par les barrages filtrants de la gendarmerie nationale et de la police.	Des barrages filtrants ont verrouillé les accès la capitale, ville interdite	//	//	//
N°8 : les portes d'Alger ont été bien davantage fermées dès la mi- journée de jeudi.	//	//	//	//
N°9 : des fouilles systématiques des bus, des citoyens munis de drapeaux ou autres pancartes ont été opérées.	//	//	//	//
N°10 : tous les	Un sous-titre de :	//	//	//

slogans hostiles au pouvoir ont été scandes par des manifestants heureux de retrouver la vigueur des premières semaines du « hirak ».	Les Oranais se réapproprient le 1 ^{er} novembre			
N°11 : dans un communiqué, la direction du club a fait savoir qu'un accord a été trouvé et que la signature du contrat est prévue incessamment.	Sport nouveau sponsor	//	sport	//
N°12 : « un accord de sponsoring a été conclu ce matin (...).	//	//	//	//
N°13 : un accord a été trouvé entre les deux parties et le PV a été signé entre l'USMA et KIA.	//	//	//	//

N°14 : au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessés jeudi soir dans une fusillade de lors d'une fête d'Halloween près de San Francisco, selon les autorités et la presse locale.	4morts dans une fusillade lors d'une fête d'Halloween	//	Fait divers	//
N°15 : dix personnes ont été tuées jeudi dans une attaque attribuée à des insurgés dans l'extrême nord du Mozambique, où ils font régner la terreur depuis deux ans, selon des medias.	10morts dans une attaque terroriste	//	//	//

N°16 : le véhicule s'est retrouvé embourbé sur une route sablonneuse et soudain des personnes non identifiées ont commencé à tirer sur nous » a expliqué un témoin, blessé au bras.	//	//	//	//
N°17 : le véhicule visé par l'embuscade jeudi a été totalement brûlé.	//	//	//	//
N°18 : une personne âgée de 31 ans a été arrêtée et la marchandise saisie remise à la CCLS.	Saisie 57 quintaux de blé tendre	//	//	//

N°19: une cargaison de 57 quintaux de blé tendre, destinée à être écoulee sur le marché parallèle ou à la transformation en aliment de bétail, a été saisie, en fin de semaine, par les éléments de la gendarmerie nationale du groupement de wilaya de M'sila.	//	//	//	//
N°20 : En attendant, nous nous trouvons dans l'obligation de nous alimenter en gaz butane dont les bonbonnes se font de plus en plus rares surtout pendant la période hivernale.	Le taux de couverture en gaz à Aïn Defla est à plus de 65%	07/12/2019	L'Algérie profonde-centre	//

N°21 : Et si nous arrivons à nous les procurer, cela nous coûterait les yeux de la tête car elles se vendent à des prix exorbitants « s'indignent enfin plusieurs d'entre eux	//	//	//	//
N°22 : Un incendie domestique qui s'est déclaré à cause d'une bonbonne de gaz butane, durant la nuit de mardi à mercredi, a fait deux blessés : une fille (...) incommodés par la fumée, ont été évacués par la protection civile vers l'hôpital de Skikda.	Deux blessés dans un incendie domestique	07/12/2019	L'Algérie profonde	//

<p>N°23 : Un homme de de 45 ans (...), a trouvé la mort jeudi happé par une vague, alors qu'il se trouvait sur les rochers de la plage (...).l'alerte a été donné par son ami.</p>	<p>Le corps d'un pêcheur repêché à filfila</p>	<p>07/12/2019</p>	<p>L'Algérie profonde-est</p>	<p>//</p>
<p>N°24 : [...], la Tunisie était-on en convient-suffisamment prédisposée à désormais s'engager dans le « boubier démocratique » en guise de nouveau système politique</p>	<p>Jasmin de Carthage</p>	<p>17/10/2019</p>	<p>Actualité autrement vue</p>	<p>Le Quotidien d'Oran</p>

N°25 :62 milliards de dollars : c'est le montant, exorbitant, exigé par le Nigeria des majors pétrolières opérant sur son territoire, qui ont décidé de contre-attaquer devant les tribunaux.	L'état nigérian exige 62milliards de dollars des majors pétrolières	17/10/2019	économique	Le Quotidien d'Oran
N°26 : les révisions à la baisse des prévisions de croissance pour cette année annoncées hier (mardi) par le FMI(...)	Les prix du pétrole en baisse	//	//	//
N°27 : une dizaine de djihadistes français détenus par les forces kurdes syriennes sont déjà été transférés fin janvier en Irak pour y être jugés.	Paris veut que ses djihadistes soient jugés en Irak	//	politique	//
N°28 : le président turc Recep Tayyip Erdogan, sommé par les pays occidentaux de stopper son offensive en Syrie,...).	Syrie : Erdogan exclut toute négociation avec les forces kurdes	//	//	//
N°29 : cinquante-et-une personnes ont été arrêtées en Catalogne après les violences dans la nuit de mardi (...).	Espagne : 51 arrestations après les violens en Catalogne	//	société	//
N°30 : les trois équipes qui se sont imposées vendredi passe en ouverture du championnat d'Excellence dans ce groupe A, l'AS Ain touta, le C.	Confirmation pour les uns, rachat pour les autres	//	sport	//

N°31 : la différence du niveau ne s'est fait pas sentir lors de ce test, loin d'être un amical pour les coéquipiers de Sofiane Feghouli, qui se sont donnés à fond jusqu'au bout face à équipe de renommée mondiale, dirigée par le technicien portugais Carlos Queiroz.	On veut jouer contre les meilleurs	//	//	//
N°32 : Des appels à une grève générale à partir de ce dimanche, 8 décembre, ont été aussi lancés.	43 e vendredi de manifestation : la mobilisation contenue	8/12/2019	Évènement	//
N°33 : "on m'a enlevé mon sang et ma chair «Khadija El Amrani a été condamnée à la déchéance de la garde de ses deux enfants en 2018.	Le combat pour l'égalité des femmes remariées privées de la garde de leurs enfants	17/10/2019	Actualité autrement vue	//
N°34 : "on le voit autour de nous, le divorce n'est plus quelque chose de rare", explique Khadija El Amrani.	//	//	//	//
N°35 : "En première instance, on ne m'a même pas accordé un seul jour. [...].	//	//	//	//

**Annexe 2(Articles du quotidien : le
Quotidien d'Oran)**

Le Quotidien

Accueil | Archives | Publier | Contact

Envoyer à un ami | Version imprimable | Version en PDF

Exonérations

Hommes d'affaires et ex-dirigeants devant le juge: Exonérations, préjudices et financement «accusés»

Après dix-huit jours du procès des ex-dirigeants impliqués dans des affaires de corruption au tribunal de cassation, c'était au tour des hommes d'affaires ayant bénéficié d'avantages financiers pour des investissements dans la construction autoroutière de répondre de leur version des faits.

Le patron du Groupe Jval, Mohamed Badi, était sur la défensive face au juge. Arrivé d'office bénéficiaire d'exonérations de droits et taxes obligatoires pour ses projets immobiliers, un préjudice au vu du droit, selon le juge, pour la réalisation de son projet de montage de routes à Boumerdes, il répond finalement «oui, monsieur le juge, je n'ai pas bénéficié d'exonérations».

Le juge lance à Mohamed Badi, «des fois c'est possible à la terre, vous êtes à l'origine d'un montage à hauteur de 1,2 milliards de dollars... Il répond «oui, monsieur le juge, c'est 1,2 milliards de dollars... Il déclare devant le juge: «vous connaissez bien bien ça, comment ça se passe, on est passé directement au montage de véhicules sans faire d'études ou consulter des experts, industriels et spécialistes dans la construction autoroutière».

Interrogé sur une autre affaire agricole qui lui a été soumise, une parcelle de grande taille, située à Ouled Bouazza, dans la wilaya de Boumerdes, transformée en ferme industrielle, il répond qu'il a juste fait une demande pour avoir une activité agricole pour la réalisation d'une usine.

«Et c'est l'administration qui ne l'a autorisé qu'en sachant que je n'ai toujours pas autorisé», dit-il en précisant «c'est l'administration qui est venue déterminer la parcelle de terrain, et elle est à vocation agricole ou industrielle, et ce n'est pas les agriculteurs».

Sur un ton un peu ferme, Mohamed Badi lance devant le juge «c'est interdit d'inviter dans ce pays, il fallait nous le dire... Il précise «si je savais que l'investissement va être couronné en succès, j'aurais accepté», dit-il.

C'est-à-dire, explique Hamza Vahida Zerrouk, a précisé devant le juge qu'elle s'est occupée de l'aspect juridique du terrain. Et de souligner que c'est son propriétaire qui a initié toutes les procédures administratives, elle a également souligné que tous les services ont donné leurs avis favorables.

Sept décisions d'exonération au profit de Hassan Arabani en cinq ans

Le juge a appelé également Hassan Arabani, après le témoin Ghazi: «Comment vous avez été bénéficiaire d'exonération en cinq années? Tout en bénéficiant de ces deux autres ministres Hamza Vahida Zerrouk et Youcef Youcef. Ces deux ex-ministres ont affirmé que ces décisions ont été validées par la commission d'évaluation des projets immobiliers de l'État, et que le Conseil national de l'investissement qui valide les décisions d'exonération tout en portant en compte et la capacité de production, disponible et la disponibilité du terrain».

Hassan Arabani lui dit qu'il a eu 7 décisions d'exonération en 5 ans «par rapport à mes investissements dans les Hauts Plateaux».

Interrogé sur ses liens, une ville à Hydra, un terrain de 20 hectares à Batna et un terrain à Annaba, il répond qu'il a acheté sa ville à Hydra avec un prêt bancaire de 60 millions de dollars, et de souligner que le terrain de Batna lui a été accordé pour la réalisation de l'usine, il a souligné que sous le terrain d'Annaba lui appartient, «c'est tout ce que j'ai», dit-il au juge.

Le juge a également interrogé Ahmed Hachou, PDG du Groupe Hachou, sur les autres avantages accordés par l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouachia, et l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Youcef, dans le cadre de son projet de montage autoroutier.

Le juge a également interrogé les ex-dirigeants qui ont été impliqués dans ces affaires, avant la signature du cahier des charges, et des considérations des Nations Unies, avant la signature du décret autorisant de tels avantages. Le juge a aussi à lui toutes les charges qui lui ont été reprochées.

Interrogé sur le financement «accusé» de la campagne électorale du président de la République, il a affirmé qu'il avait donné 30 millions de dollars à l'échelle de la campagne de Boumerdes. En précisant que l'argent collecté au profit de la campagne est de 75 millions de dollars. La version d'un témoin qui affirme ce montant sur le financement de la campagne de Boumerdes, avec la poursuite du procès. Il sera aussi questionné sur les deux comptes bancaires de la campagne, sur sa contribution et sur le sort de cet argent. Finalement, le juge a affirmé que l'argent collecté pour la campagne a été transféré vers un tiers inconnu.

Les deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouachia et Abdelhak Sadaoui, ainsi que les deux anciens ministres de l'Industrie Youcef Youcef et Hamza Vahida Zerrouk ont été appelés à la barre, devant les hommes d'affaires déjà cités. Le débat est cité le nom de l'ex-ministre de l'Industrie, Abdelhak Soudani, en Suisse à l'étranger.

Le Quotidien
 Accueil | Archives | Publier | Presse | Contact

DSG Envoyer à un ami | Version à imprimer | Version en PDF

Ligue 2 - Face à la menace de grève: La LFP fait des concessions aux clubs

par R. S.

L'avant-dernière journée de la Ligue 2, prévue aujourd'hui, a été reportée. La raison ? Les présidents des clubs ont mis à exécution leur menace de boycott, ce qui a contraint le président de la LFP à reporter la journée. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion avant reproché, selon notre source, onze présidents de clubs de Ligue 2 professionnels et le président de la LFP, Abdoulin Madourar. Sur toutes les revendications relayées, une seule semble légitime à notre avis. C'est celle relative aux professions du ministère de la Jeunesse et des Sports, contre cela a été clairement soutenu par le président du club, Abdou Jada. Ce dernier a insisté sur les aides promises par le FSI aux clubs des Ligues 1 et 2. Les clubs sont appauvris financièrement, contrairement à ce qui a été affirmé les jours précédents. Pourquoi ne pas mettre les clés sous le passif et partir ? Pourquoi s'acharner-on à demeurer en poste et gérer les clubs dans ces conditions difficiles ? Avant, les responsables des clubs ont refusé d'être impliqués dans la situation, notamment celle de la Chambre nationale de production et d'importation de ligues (CNPL) qui a décidé l'interdiction de recrutement à 15 clubs pour ne pas avoir assés leurs dettes, à l'exception de l'ASD. Certains sources affirment que ce sont un membre du Bureau fédéral et un président de club qui ont demandé au bureau de l'ASD de ne pas interdire le recrutement de joueurs du club. On voit d'ailleurs que toutes les décisions ont été prises par les présidents, acteurs dans ces situations responsables. L'annulation pure et simple des journées à des clubs contre cela a été décidé lors de la récente réunion avec la LFP. Certains estiment que la CNPL n'a pas le droit de punir les clubs de licenciés. La question qui se pose est de savoir pourquoi a-t-on choisi ce moment bien précis pour réagir ? Pourtant, les clubs ont toujours éproué de graves difficultés financières et que la CNPL se soit depuis longtemps.

De nombreux clubs ont été lourdement sanctionnés par cette instance. Mais personne n'a levé le petit doigt. Aujourd'hui il y a un conflit d'intérêts sans se soucier des intérêts supérieurs des licenciés. De la question qui répond aux normes professionnelles. Dans ce même contexte, d'autres revendications ont été soulevées et que le président de la LFP s'est engagé à transmettre à la FAF. Voilà une autre affaire qui risque d'ébranler le championnat, car les présidents des clubs menacent de boycotter la prochaine journée. En somme, Abdoulin Madourar a fini par céder à la pression et aux exigences des licenciés.

Par ailleurs, on attend toujours la programmation du match MGB - JSMB comptant pour la 16e journée. Il y a anguille sous roche, à moins que l'on veuille gagner du temps en attendant que la situation s'éclaircisse au classement. Aujourd'hui, certains présidents veulent s'immiscer dans le travail de la CNPL pour éviter l'annulation des sanctions pour des fautes au fil des années commises. Et là, il n'est pas écarté de voir d'autres présidents faire de même avec la CCOF, nouvellement créée pour essayer un tant soit peu de remédier à la gestion financière catastrophique de ces mêmes présidents qui s'autoproclament serviteurs du football national.

Annexes 3 (Articles du quotidien Le *Liberté*)



Caricature prise du quotidien : *Liberté* (02/11/2019)



Caricature prise du quotidien : *Liberté* le 07/12/2019.

The image is a screenshot of the website **LIBERTE ALGERIE.COM**. At the top, there is a navigation bar with the site's logo and various menu items like "A la une", "Région", "L'Algérie profonde", "Culture", "Sport", "Auto", "LIBERTE", "LIBERTE Eco", "VIDÉO", and "PHOTOS". The main headline is "L'ALGÉRIE PROFONDE / EST" with a sub-headline "SKIKDA" and "Deux blessés dans un incendie domestique". The article features a photograph of firefighters in full gear working at a scene. Below the photo, there is a text block describing a domestic fire in a building in Skikda, mentioning that two people were injured and the fire was extinguished. To the right of the article, there are several smaller sections: a cartoon titled "DIEUX ARICATURE" with the text "ESSENTIELLEMENT LE DEBAT TELEVISE ENTRE LES CANDIDATS S'EST BIEN PASSE", a real estate advertisement for "Hotel Dar El Aaz Jijel" starting at 70€, and a "LIBERTE MULTIMEDIA" section with video thumbnails. At the bottom of the page, there is a "PUBLIER VOTRE REACTION" section with a form, a "CHRONIQUES" section with a list of articles by Amin ZAOUÏ, and a footer with contact information and a newsletter sign-up form.

This is a vertical advertisement on the left side of the page. It features two distinct parts. The top part is for "Greffe de Cheveux TURQUIE" and includes a small image of a man. The bottom part is for "DR. CINIK" and features a larger image of a man in a white lab coat, likely a doctor, with his arms crossed.

This is a vertical advertisement on the right side of the page. It is for dental services, specifically "IMPLANTS DENTAIRES". It includes a photograph of a smiling couple and text advertising "IMPLANTS 390€" and "Formans".



LIBERTE
ALGER 22°C / 73°F
ALGERIE PROFONDE / 357

Le corps d'un pêcheur repêché à Filfila

Le corps d'un pêcheur de 49 ans, de 85... (text continues)

Bluetooth sniffer

Analyze and debug Bluetooth Classic and low...

Bluetooth Analyzer

Configure your Bluetooth device to ready for a...

LIBERTE MULTIMEDIA

Plus de vidéos à voir

CHRONIQUES

Amir ZAOUÏ
Amir ZAOUÏ
Amir ZAOUÏ
Amir ZAOUÏ

LIBERTE
1962 est une révolution nationale d'émancipation d'oppression.
L'indépendance de l'Algérie est le fruit de la lutte nationale.
Le 27 juin 1962.

LIBERTE ALGERIE SUR LES SMARTPHONES

EDITION PDF
POPULAIRES

S'INSCRIRE A LA NEWSLETTER

Résumé :

Notre présent mémoire s'inscrit dans le domaine de la réflexion sur les stratégies adoptées dans les écrits journalistiques. De ce fait, l'objet de ce travail est d'analyser les marques de la distanciation dans le discours journalistique. Plus précisément, nous nous préoccupons de l'emploi du passif et de sa valeur énonciative. Pour ce faire, nous avons adopté la méthode analytique descriptive qui a pour but d'analyser la structure de la passivation linguistique et son enjeu discursif. Bref, au cours de cette recherche nous avons abouti au résultat que l'emploi de la passivation de la part des journalistes dans leurs écrits sert de s'effacer ou distancier envers l'information fournie, autrement dit être objectif.

Mots clés : distanciation, discours journalistique, passivation, effacement, énonciateur, information, objectif

Abstract:

Our present brief is part of the reflection on strategies adopted in journalistic writings. Therefore, the object of this work is to analyze the marks of distancing in journalistic discourse. More specifically, we are concerned with the use of liabilities and their enunciative value. In order to do so, we have adopted the descriptive analytical method which aims to analyze the structure of linguistic passivation and its discursive stake. In short, in the course of this research we have come to the conclusion that the use of passivation by journalists in their writings serves to erase or distance themselves from the information provided, in other words, to be objective.

Key words: distancing, journalistic discourse, passivation, erasing, enunciator, information, objective.

ملخص :

يعد موجزنا الحالي جزءاً من التفكير في الاستراتيجيات المعتمدة في الكتابات الصحفية. لذلك فإن الهدف من هذا العمل هو تحليل علامات التباعد في الخطاب الصحفي. وبشكل أكثر تحديداً، نحن مهتمون باستخدام الخصوم وقيمتها المعلنة.

من أجل القيام بذلك، اعتمدنا الأسلوب التحليلي الوصفي الذي يهدف إلى تحليل بنية التخميل اللغوي ومصطلحاته الخطابية.

باختصار، في سياق هذا البحث، توصلنا إلى استنتاج مفاده أن استخدام الصحفيين للتخميل في كتاباتهم يعمل على محو أو إبعاد أنفسهم عن المعلومات المقدمة، وبعبارة أخرى، ليكون موضوعاً.

الكلمات المفتاحية: إبعاد، خطاب صحفي، تخميل، محو، متحدث، معلومات، موضوعي

